

Morlaix, bourg castral : du *Mons Relaxus* à la citadelle

De nombreux historiens se sont penchés sur l'histoire de Morlaix¹. On a beaucoup écrit sur sa fonction économique, sa position au centre d'une riche région toilière : dès la fin du xv^e siècle, Morlaix était une cité peuplée de 4 à 5 000 habitants². On a moins insisté sur le fait que la cité eut pour origine un établissement à vocation militaire, un *castrum*, véritable «clef du Léon» selon l'expression d'Albert Le Grand³. Celui-ci fut construit, ou rebâti, par les vicomtes de Léon vers le xi^e siècle. Très vite, avant le milieu du xii^e siècle, ces puissants féodaux créèrent à proximité trois prieurés qui furent à l'origine d'autant de faubourgs, jouxtant le bourg castral apparu au pied du château. Cette forteresse fut ainsi un pôle de peuplement essentiel, à la jonction des évêchés de Léon et de Tréguier. Il ne pouvait échapper au pouvoir des princes : les Plantegenêts s'en emparèrent au nom des ducs de Bretagne et il fut intégré au domaine ducal dès 1180. L'histoire militaire de Morlaix ne s'arrêtait pas là : la ville et le château furent tenus par les partisans de Charles de Blois durant la guerre de Succession de Bretagne. La cité, prospère, continua au xv^e siècle d'entre-

¹ Au sein d'une abondante bibliographie nous devons d'abord mentionner l'œuvre de Joseph Daumesnil, maire de Morlaix dans la première moitié du xviii^e siècle, qui utilisa des sources aujourd'hui disparues pour rédiger une étude restée manuscrite avant qu'elle ne soit complétée et publiée par A. Allier : DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, annotée par A. de Blois, continuée et éditée par A. Allier, Morlaix, 1879. Une autre étude était parue peu auparavant : LE JEAN, G., *Histoire politique et municipale de la ville et de la communauté de Morlaix depuis les temps reculés jusqu'à la Révolution française*, Morlaix, 1846. Nous devons également citer l'œuvre d'Albert Le Grand, illustre hagiographe de la première moitié du xvii^e siècle, qui a inséré de nombreux épisodes de l'histoire de Morlaix dans son catalogue des évêques de Tréguier : LE GRAND, A., *Les vies des saints de la Bretagne Armorique...*, éd. A.-M. Thomas, J.-M. Abgrall et P. Peyron, Quimper, 1901. Pour plus de précision, se référer à la bibliographie contenue dans la synthèse de TANGUY, J., *Morlaix, Atlas historique des villes de France*, Paris, 1987.

² J.-P. Leguay a consacré un long article au Morlaix médiéval : LEGUAY, J.-P., «Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen Âge», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 103-160 (p. 138-143), et t. CVII, 1979, p. 181-236 (p. 215-227).

³ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 262*.

tenir son corset de murailles et le château, ce qui ne l'empêcha d'être surprise par les Anglais, en 1522. Devenue ligueuse dès 1589, la cité, ses faubourgs et la citadelle furent dûment fortifiés jusqu'en 1594 où le château fut assiégé pendant plusieurs semaines. Ce regain d'activité militaire fut éphémère : le vieux château médiéval, quoique modernisé et pourvu d'artillerie et de bastions, fut délaissé dans la première moitié du XVII^e siècle et tomba en ruine avant d'être aliéné par le roi et transformé en terrain de manœuvres et en carrière de pierres. Nous allons, dans les pages qui suivent, évoquer ce que fut le passé militaire de Morlaix et nous attacher à redécouvrir son château, élément incontournable du paysage urbain de Morlaix au Moyen Âge, trop longtemps occulté.

*

* *

Morlaix fait partie de ces villes parfois qualifiées de «fluvio-maritimes» ou de ville de fond d'estuaire que l'on rencontre fréquemment en retrait de nos côtes bretonnes : «Elles sont situées à l'origine de l'estuaire des fleuves côtiers, au point où s'arrête le flot de la marée, au point aussi où les routes qui suivent la direction parallèle à la côte franchissent les rivières⁴». Elle a été implantée au fond de la ria de la rivière de Morlaix, appelée Dossen, qui se jette dans la rade puis la baie de Morlaix dans un paysage littoral très échancré. C'est un site de confluence entre le Queffleuth et le Jarlot, deux cours d'eau au tracé sud-nord qui constituent un obstacle pour les communications d'est en ouest. La rivière n'est pas guéable en aval de Morlaix et les versants abrupts du Queffleuth, au sud, sont bordés de versants boisés et assez abrupts qui servaient au Moyen Âge de réserves de chasse. Le site de Morlaix, point de passage privilégié, voit ainsi converger vers lui plusieurs itinéraires antiques venant de Saint-Pol-de-Léon, Kerilien en Plounéventer, Brest, Carhaix et Lannion⁵. Une petite agglomération antique mal connue s'élevait à ce point guéable devenu carrefour. Sa situation devait également se révéler propice pour les échanges : grâce à la marée, les bateaux pouvaient remonter jusqu'au havre de Morlaix pour y charger et y décharger des marchandises. Ce qui compta d'abord fut néanmoins le contrôle du passage de la vallée des deux fleuves par des itinéraires anciens qui longeaient la côte et les facilités de passage de la rivière⁶. Le développement du commerce maritime fut sans doute

⁴ L'expression employée par C. Vallaux est reprise par H. Bourde de La Rogerie qui recense une vingtaine de villes de ce type en Bretagne : BOURDE DE LA ROGERIE, H., «Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XI^e au XIII^e siècle», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. IX, 1928, p. 69-106 (p. 88).

⁵ GALLIOU, P., *Carte archéologique de la Gaule. Le Finistère (29)*, Paris, 1989, p. 113.

⁶ LEGUAY, J.-P., *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1981, p. 9.

plus tardif et ne commença pas avant le XIII^e siècle. On ne se désintéressait pas de la mer pour autant comme l'atteste la présence de pêcheries et de sécheries attestées à Morlaix dans les actes du XIII^e siècle.

Le site de passage au sein d'un plateau découpé entre trois collines, Créou, Mont-Relaix et Portzmeur (Saint-Martin), se révélait idéal pour implanter un poste fortifié, un «verrou»⁷ (fig. 1). Il présenta cependant beaucoup de contraintes. Ainsi, si le château domine la ville de plus d'une vingtaine de mètres, il n'est pas situé au point le plus haut du promontoire, sans doute afin de mieux surveiller le gué et la cité. Sa défense devait en pâtir, surtout à partir de l'utilisation systématique de l'artillerie de siège, généralisée à partir du XII^e siècle avec les mangonneaux, trébuchets et autres, et plus encore avec le développement de l'artillerie à poudre au XV^e siècle. En 1594, quand le maréchal d'Aumont installa ses batteries sur le Mont-Relais à 150-200 mètres de distance de la citadelle, vers Keravel et Bélizal, elles la dominaient d'une vingtaine de mètres. La superficie de la ville close, entre les deux rivières, n'excéda jamais trois hectares : dès la fin du Moyen Âge, le développement urbain ne se faisait plus que dans les faubourgs, accrochés aux flancs des collines et très malaisés à mettre en état de défense. Le choix du site qui convenait bien pour un château, aux XI^e et XII^e siècles, en fit aux XV^e et XVI^e siècles une place forte indéfendable car dominée de toutes parts.

Morlaix présente en outre la particularité, comme Landerneau ou Quimperlé, d'être située sur la limite entre deux évêchés, ceux de Tréguier, dont relevaient les paroisses Saint-Mathieu et Saint-Melaine, et de Léon, dont dépendait la paroisse Saint-Martin. À l'ouest s'étendait le *pagus Leonensis* ou *Daoudour* et à l'est le *pagus Castelli*. On s'interroge toujours sur la localisation de ce *castellum* qui a donné ce nom au *pagus* : beaucoup le placent au Yaudet, la *vetus civitas*, qui présente des vestiges d'un promontoire fortifié de l'Âge du fer renforcé par une muraille au Bas-Empire⁸. André Chédeville, quant à lui, n'exclut pas qu'il put s'agir du château de Morlaix⁹. Dès le XIII^e siècle, ce dernier était le chef-lieu d'une châtellenie et d'une recette ducal auxuelles on rattacha celles de Lanmeur : la place forte était alors totalement excentrée au sein de la châtellenie qu'elle commandait ce qui résulte certainement de considérations

⁷ BOURDE DE LA ROGERIE, H., «Les fondations de villes...», art. cité, p. 93 ; TANGUY, J., *Morlaix...*, *op. cit.*, p. 2.

⁸ Sur le Yaudet, consulter : GALLIOU, P., «Occupation du sol et pouvoirs dans le Trégor occidental à l'Age du Fer et à l'époque romaine», *Saint-Jean-du-Doigt, des origines à Tanguy Prigent*, Actes du colloque (1999), *Kreiz 14*, Brest, 2001, p. 13-28.

⁹ CHÉDEVILLE, A., «À propos du nom du *pagus Castelli*», *La Bretagne et l'Europe préhistoriques*, Mélanges en l'honneur de Pierre-Roland Giot, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n°2, 1990, p. 381-384.

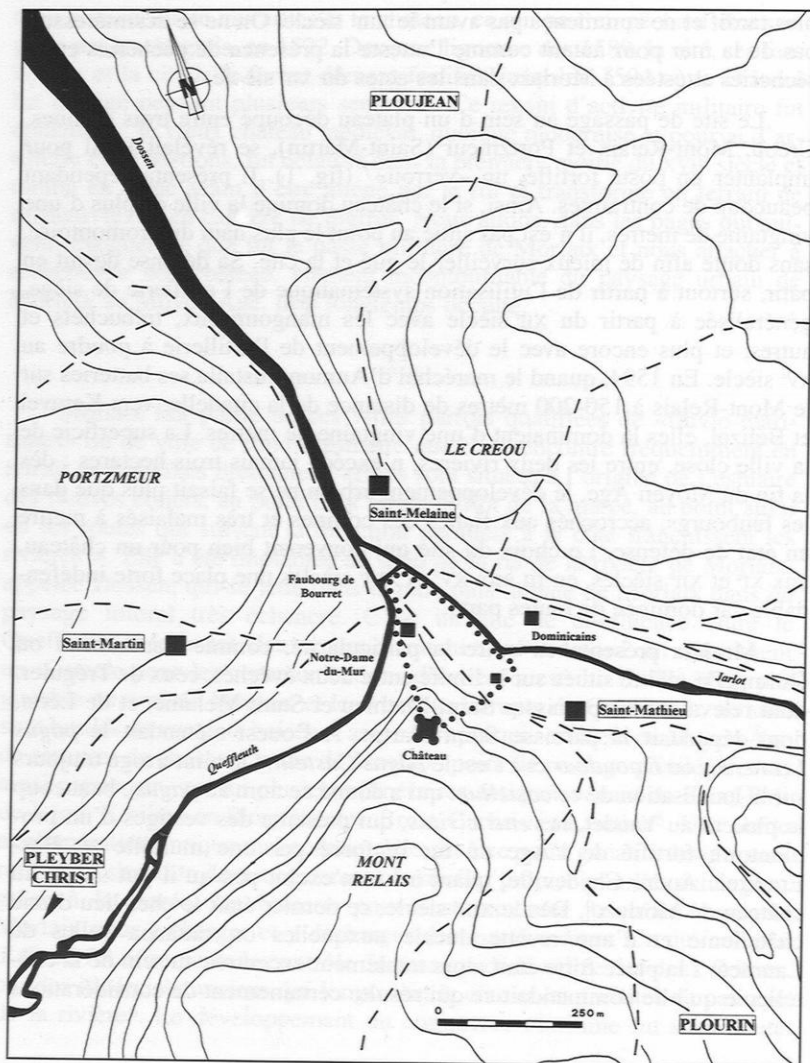


Figure 1. – Plan du site de Morlaix.

La butte du Mont-Relaix domine la confluence du Jarlot et du Queffleuth. La ville close s'étend sur la pente, en contrebas du château.

politiques et militaires¹⁰. La géographie féodale des XI^e et XII^e siècles demeure mal connue : il n'est pas exclu qu'à l'origine le château de Morlaix ait été le centre d'un vaste territoire comprenant l'est du Léon et la moitié occidentale du Trégor¹¹. Après la confiscation de Morlaix sur les vicomtes de Léon, en 1180, les ducs cherchèrent très certainement à renforcer les défenses de ce château, élément indispensable pour la soumission des vicomtes de Léon et il devint, ou resta, la principale place forte du secteur.

Les origines de Morlaix demeurent mal connues en l'absence de fouilles archéologiques entreprises au sein de la ville close ou sur l'emplacement du château. L'existence d'un établissement antique est néanmoins avéré par la découverte de monnaies¹². Ainsi, en 1800, dans les décombres du château, on découvrit un denier frappé en 49 av. J.-C. et un *antoninianus* daté de 257-258 apr. J.-C. Un peu plus tard, en 1828, c'est en démolissant des murailles de la ville close, près du Jarlot, face à la place de Viarmes, que l'on découvrit neuf *antoniniani* qui pourraient correspondre à un modeste enfouissement monétaire du III^e siècle. D'autres monnaies auraient été exhumées dans le quartier du Bourret et une pierre avec une inscription rue des Fontaines. Ces trouvailles permettent à Louis Pape et Patrick Galliou de conclure à l'existence d'une petite agglomération antique au bas des pentes, près de la confluence et de l'éperon qui devait plus tard porter le château¹³. Ce carrefour était alors un des centres secondaires de la cité des Osismes dont la capitale fut Carhaix, mais sans atteindre l'importance de Kerilien en Plouneventer ou de Quimper.

Il est par contre beaucoup plus aléatoire de conclure à la présence d'un retranchement antique à Morlaix comme le fit Albert Le Grand dans son catalogue des évêques de Tréguier au début du XVII^e siècle. Il y relate qu'aux dires de Conrad de Salisbury, aumônier d'Henri II Plantagenêt, la bourgade qu'il qualifie d'*oppidum* se nommait «*Julia*» au premier siècle de notre ère et qu'elle était dominée par un château nommé «*Castrum*»

¹⁰ En octobre 1343, il est fait mention de la châtellenie de «Mourelles et Lanmeur Melar». JONES, M., *Recueil des actes de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre, duc et duchesse de Bretagne, 1341-1364. Suivi des actes de Jeanne de Penthièvre 1364-1384*, Rennes, 1996, acte n°19. Les ducs négligèrent sans doute alors l'antique château de Lanmeur.

¹¹ C'est ce que nous a indiqué M. Hubert Guillotel, à l'issue de notre communication, le 6 septembre 2001. Les possessions des vicomtes de Léon s'étendaient jusqu'aux abords de Lannion selon un des témoins de l'enquête de 1235 sur les agissements de Pierre Mauclerc. MORICE, dom H., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne*, Paris, 1742-1746, rééd. Paris, 1974, 3 vol., t. I, col. 887.

¹² GALLIOU, P., *Carte archéologique...*, op. cit., p. 112.

¹³ *Ibidem*, p. 112 ; PAPE, L., *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. 77-80.

*Caesaris*¹⁴». Ces assertions doivent être examinées avec la plus extrême prudence et même rejetées car l'hagiographe cite un ouvrage qu'il est le seul, semble-t-il, à avoir consulté et qui a disparu depuis. En 1928, F. Gourvil indique au sujet de ce texte : «Morlaix obtient à bon marché un brevet de haute antiquité¹⁵». L'existence de Conrad de Salisbury n'est pas avérée et il ne s'agirait que d'une création d'Albert Le Grand destinée à embellir son récit¹⁶. En l'absence de données historiques et archéologiques suffisamment précises concernant Morlaix, on ne peut conclure qu'elle fut au Bas-Empire une des forteresses destinées à la défense des côtes nord armoricaines comme Brest, le Yaudet ou Alet et qu'un *castrum* y interdisait l'accès de la rivière¹⁷. Tout au plus pourrait-on admettre qu'aux IV^e et V^e siècles un détachement d'intervention de l'armée romaine put stationner ponctuellement dans un fortin sommairement aménagé au-dessus de la bourgade ravagée lors d'un raid maritime. Celle-ci conservait sa position de carrefour sur la rocade militaire reliant Alet à Brest ; un bon mouillage existait à proximité.

Morlaix s'enfonce dès lors dans les «âges obscurs» de l'antiquité tardive et du haut Moyen Âge pour lesquels la documentation fait défaut. Le site fut-il déserté après le départ de cette petite garnison romaine ? Nous l'ignorons, mais c'est peu probable. Ce qui est certain, c'est que les populations bretonnes d'outre-Manche, initialement appelées en renfort par les Romains vers le IV^e siècle, s'installèrent à quelque distance de la côte pour se prémunir contre les raids de pirates. C'est là qu'elles établirent, vers les

¹⁴ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 253*-254* : *Morlaeum oppidum istius (quae armorica dicitur) Britanniae, quondam JULIA appellatum, ad radices Castris Caesaris in crepidine montis situm ad imam vallem vergens, quod duo hinc inde fluvioli alluunt, in alveum aquae marinae ad Septentrionem recepti. Huic DRENNALE majori Britannia veniens, Christi fidem praedicavit postea LEXOBIAE praesul effectus.*

¹⁵ GOURVIL, F., *Les origines de Morlaix*, Morlaix, 1928, p. 6. Il qualifie en outre le récit d'Albert Le Grand relatif à l'évangélisation de Morlaix par Drennalus en l'an 72 d'«aimable bourde», *ibid.*, p. 7. Morlaix rejoignait ainsi, grâce à Albert Le Grand, d'autres cités connues par la tradition hagiographique ou des actes du XI^e siècle comme Saint-Pol (*Oppidum Sancti Paulinanni* ou *Kastell-Paol*), Brest (*Civitas Legionum* ou *Leonia*), le Yaudet (*Vetus Civitas*) ou Quimper (*Civitas Aquilonia*).

¹⁶ LAHELLEC, P., *Approche de la vie et de l'œuvre du fondateur de l'hagiographie bretonne : Albert Le Grand et La Vie des Saints de la Bretagne Armorique (1637)*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1996, (Mémoire de maîtrise d'histoire, dactyl.), p. 218-219. Le même auteur créa semblablement les dénommés Yves Le Grand et Guillaume Gruel l'aîné.

¹⁷ GALLIOU, P., «Occupation du sol...», art. cité, p. 23-28 ; *Id.*, *Carte archéologique...*, op. cit., p. 112 ; *Id.*, «La défense de l'Armorique au Bas-Empire. Essai de synthèse», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 235-285, p. 244. Il remet en cause l'hypothèse de l'existence d'une double fortification, agglomération et château, dès l'époque romaine, contrairement à Louis Pape qui s'est un peu laissé abuser par la description de Conrad de Salisbury relatée par Albert Le Grand.

v^e et vi^e siècles, les chefs-lieux de leurs paroisses, les «plous», tandis que les populations s'éparpillaient en de multiples hameaux. Morlaix cessa certainement d'être un centre de peuplement notoire comme l'atteste sa position à la frontière de deux des évêchés issus de l'éclatement de la cité des Osismes. On n'en a alors aucune mention, ni dans les textes, ni dans les vies des saints écrites au Moyen Âge : on peut imaginer que la bourgade fut ravagée lors des descentes de Saxons ou, plus tard, de Normands et ses habitants tués, enlevés ou chassés¹⁸. Seuls quelques vestiges délaissés devaient en subsister au sommet du promontoire lorsque des hommes s'y réinstallèrent bien des années plus tard : la cité allait leur devoir son appellation.

Morlaix n'entre véritablement dans l'histoire qu'en 1128¹⁹. Hervé de Léon cède alors à saint Martin et aux moines de Marmoutier une terre *juxta castrum meum, quod vocatur Mons Relaxus*²⁰. On retrouve ce terme avec les graphies *Monte Relaxo* ou «Mont Releys» au xii^e siècle, «Montereis» en 1217, «Montrelès» en 1296, «Morlais» en 1376 ou «Mourlaix» en 1455²¹. Il semble maintenant avéré que la ville doit son nom au mont où fut implanté le château et au terroir voisin. B. Tanguy indique que ce terme de «relaix» vient du vieux français *releis, relais*, signifiant «délaissé, abandonné²²». Le chanoine Feutren²³ a découvert dans les archives du château de Lesquiffiou en Pleyber-Christ plusieurs documents du xv^e siècle où il est fait mention d'un «*Terrouer du Relaix*» et d'un «Parc du Relaix», à proximité immédiate du château, à l'emplacement du collège actuel.

Le château de Morlaix était, semble-t-il, la principale forteresse des vicomtes de Léon qui connurent leur apogée au milieu du xii^e siècle quand Hervé II de Léon revendiquait le titre de comte tandis que deux de ses enfants détenaient l'évêché de Léon et l'abbaye de Landévennec. Leurs

¹⁸ La rivière Queffleuth est mentionnée dans un acte du cartulaire de Landévennec. *Cartulaire de Landévennec*, éd. R.-F. Le Men, E. Ernault, Paris, 1886, acte n° 37 : *Flumen Coulut*.

¹⁹ Certains auteurs, reprenant A. de La Borderie, ont indiqué que la châtellenie de Morlaix-Lanmeur avait été remise aux vicomtes de Léon par le duc de Bretagne en 1035, ce qui a été infirmé par GUILLOT, H., «Les vicomtes de Léon aux xi^e et xii^e siècles», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LI, 1971, p. 29-51, p. 36. Il est plus vraisemblable qu'ils aient pu s'en emparer par la force, ou bien qu'on leur en ait confié la défense ou encore que Morlaix ait fait partie des biens patrimoniaux de cette famille...

²⁰ GUILLOT, H., «Les vicomtes de Léon...», art. cité, p. 47.

²¹ TANGUY, B., *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 134-135. Le nom ancien de Morlaix est donc français.

²² *Ibidem.*, p. 135.

²³ FEUTREN, J., *Autour de Pleyber-Christ*, Pleyber-Christ, 1995, 3 vol., t. II, p. 403-414. (Recueil des articles parus dans le bulletin paroissial de Pleyber-Christ, dactyl.).

possessions s'étendaient bien au-delà des limites de l'évêché de Léon, notamment dans le *pagus Castelli*, à l'est de Morlaix, ou en direction du sud, vers Daoulas, après que les vicomtes de Léon se furent emparés du château de La Roche-Maurice, au détriment des vicomtes du Faou, vers le XII^e siècle²⁴. La fondation de trois prieurés à proximité du château de Morlaix entre le milieu du XI^e siècle et le milieu du siècle suivant démontre l'intérêt qu'ils lui portaient²⁵. Aucune de leurs autres places fortes ne connut alors un tel développement spirituel et urbain : Brest et Lesneven ne comptaient alors qu'une église dédiée à Notre-Dame et un prieuré, le château de Landerneau est très mal connu et semble avoir été délaissé au profit de celui de La Roche-Maurice qui resta une simple trêve de Ploudiry²⁶. C'est près d'une autre place frontière, Daoulas, que les vicomtes de Léon devaient assurer une importante fondation pour une abbaye confiée à des moines augustins, en 1173. On peut ainsi constater que ces seigneurs privilégièrent deux localités situées en périphérie de leurs domaines, preuve s'il en est qu'elles pouvaient n'être que des jalons de leur expansion territoriale. Les châteaux attestés par les sources écrites dans les évêchés de Léon, Tréguier et Cornouaille vers 1100 sont ceux de Morlaix, Guingamp, Châteaulin, Le Faou, Carhaix, Quimper et Gourin²⁷. Leur histoire demeure mal connue : les sources sont peu nombreuses et, sauf à Quimper, aucune fouille archéologique notable n'y a encore été effectuée.

Le plus ancien des prieurés morlaisiens est celui de Saint-Mathieu fondé, semble-t-il, avant l'an 1110²⁸ sur les pentes en contrebas du château, entre le Queffleuth et le Jarlot. L'acte de fondation n'a pas été conservé comme la plupart des archives de cette abbaye bénédictine fondée par les vicomtes de Léon, à l'extrémité occidentale de leur comté vers

²⁴ TANGUY, B., «Les premiers temps médiévaux (V^e-XIII^e siècle)», *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours*, dir. LE GALLO, Y., Saint-Jean-d'Angély, 1991, p. 82-133 (p. 116-117) ; BOURGES, A.-Y., «L'expansion territoriale des vicomtes de Léon à l'époque féodale», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXVI, 1997, p. 355-374.

²⁵ LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 155.

²⁶ KERNÉVEZ, P., *Châteaux et fortifications du comté de Léon (XI^e siècle - milieu du XIV^e siècle)*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1988, 2 vol., t. II, p. 212-249, 289-314, 335-347. (Mémoire de maîtrise d'histoire, dactyl.).

²⁷ CHÉDEVILLE, A., TONNERRE, N.-Y., *La Bretagne féodale, XI^e-XIII^e siècle*, Rennes, 1987, p. 122.

²⁸ C'est la date donnée par Albert Le Grand pour la fondation de la confrérie de la Trinité en l'église Saint-Mathieu d'après un mémoire de 1486 depuis disparu. LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 261*. Il y est fait mention de *Haoarveus Vicecomes*, *Haemo Monachus S. Mathaei*, *Hervaeus Monachus Sancti Melanii* et *Bili Monachus Sancti Jacuti* (c'est la chapelle Saint-Jacques près des halles). La mention d'un moine de Saint-Melaine semble suspecte.

le XI^e siècle²⁹. Ce prieuré créé aux dépens de la paroisse primitive de Plourin devait rapidement accéder au statut paroissial. Il s'étendait dans la ville close et dans le faubourg Saint-Mathieu en englobant quelques villages dont le Parc-au-Duc, au sud. Les vicomtes avaient préféré faire appel à des moines plutôt qu'à des membres du clergé séculier dont les aptitudes et les mœurs laissaient alors à désirer.

Nous conservons une copie du XVII^e siècle de l'acte de fondation du prieuré de Saint-Martin en 1128. Hervé de Léon donna alors aux moines de l'abbaye de Marmoutier en Touraine une terre pour y bâtir un monastère, un cimetière et un bourg³⁰. Il y est question du bourg du vicomte que celui-ci cède aux moines mais aussi du bourg d'un dénommé Rehaladr, un vassal du vicomte, présent lors de la fondation ainsi que son frère : l'un des deux bourgs correspond certainement au quartier du Bourret³¹. Outre des terres et les hommes qui y résident, Hervé de Léon cède aux moines les chapelles Saint-Augustin et Sainte-Marie-Magdeleine, deux moulins, la moitié d'une pêcherie et un four à sel. Il leur attribue aussi deux parts de la dîme de Taulé et de Plourin et celle de Sainte-Sève ainsi que divers droits féodaux, taxes et amendes que les moines percevront sur les anciens hommes du vicomte. Ce dernier s'engage enfin à leur construire leur monastère. L'ampleur des concessions faites – cette paroisse de Morlaix était la plus étendue – illustre tant la puissance du vicomte que le désir de voir s'installer non loin de son château des clercs renommés susceptibles d'encadrer une population toujours croissante. La charte est rédigée en présence d'une quinzaine de témoins dont on conserve les noms, parmi lesquels Galon, l'évêque de Léon, Guimar et Hervé, fils et frère bâtard du vicomte, Even, un chapelain, et André, *prior castri*, c'est-à-dire prieur du château ou de la ville. Les moines font ensuite confirmer cette charte par les évêques de Léon et de Tréguier³².

Peu après, Guyomarch, fils et successeur de Hervé de Léon, fit une autre donation, cette fois aux moines de l'abbaye Saint-Melaine, près de Rennes. Elle fut confirmée par Hervé de Léon, son fils, vers 1149-1157³³.

²⁹ Consulter les actes du colloque de 1994, *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*, Brest, 1994.

³⁰ Acte publié par GUILLOT, H., «Les vicomtes...», art. cité, p. 47-48 : *terram ad construendum monasterium, cimiterium etiam et burgum* ; B. LÉCUREUX a publié une traduction des actes de 1128, 1149-1157 et 1185, *Histoire de Morlaix, des origines à la Révolution*, Morlaix, 1983, p. 17-20.

³¹ Il y existe une chapellenie dès le milieu du XII^e siècle ; elle est alors cédée aux moines de Saint-Melaine par le vicomte de Léon. MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., col. 621.

³² Acte publié par GUILLOT, H., «Les vicomtes...», art. cité, p. 49-50.

³³ MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., col. 621. Sur la datation de cet acte, voir GUILLOT, H., «Les vicomtes...», art. cité, p. 43, note 83.

La cession comprenait l'église Notre-Dame de Ploujean, les deux tiers de la dîme de Plougonven, la moitié de la dîme du miel des *pagi Leonensis* et *castelli* et la chapellenie de Bourret. La fondation confirmée par Salomon, évêque de Léon, fut complétée par Hervé de Léon qui octroya en outre aux moines la dîme de toutes ses dîmes de Léon.

Ainsi, en un siècle, les vicomtes de Léon étaient parvenus à créer trois prieurés-cures à Morlaix. Outre le désir d'assurer leur salut, les vicomtes organisaient ainsi la rétrocession de biens dont ils s'étaient emparés au détriment de l'Église, en des temps marqués par la réforme grégorienne et le renouveau monastique. Par leurs dons, ils assuraient des revenus confortables aux moines, seuls capables d'attirer à eux des dizaines de nouveaux habitants venant se placer sous la protection du château mais aussi susceptibles de combattre aux côtés du vicomte dans l'intérêt général³⁴. Ils favorisaient en outre la création de marchés, de foires et de taxes sur les transactions commerciales. Ces trois prieurés devaient être à l'origine de la création de trois paroisses médiévales aux dépens des trois paroisses primitives de Plourin, Pleyber et Ploujean, modifiant ainsi la géographie paroissiale. Morlaix faisait prévaloir les multiples avantages de son site, reconnus lors de la période gallo-romaine mais négligés par les immigrants bretons. Les bourgs morlaisiens devaient garder de cette création tardive un territoire particulièrement exigu : en 1789 la superficie de Morlaix était de 373 hectares contre plusieurs milliers pour chacun des «plous» voisins³⁵.

Il convient d'imaginer ce qu'était alors Morlaix. On avait tout d'abord le Mont Relais dominé par la silhouette du château³⁶. À quoi ressemblait la forteresse ? Était-ce une grosse motte, un tertre en partie naturel dont les flancs avaient été retaillés pour en rendre l'escalade plus difficile et soustraire ses défenseurs aux tirs venus des hauteurs de Keravel qui dominaient la forteresse au sud³⁷ ? Était-ce une construction en bois ou ne faut-il pas

³⁴ Ainsi qu'il apparaît dans l'acte de 1128 publié par GUILLOTTEL, H., «Les vicomtes...», art. cité, p. 48 : *Si contigerit vicecomiti publicum praelium homines monachorum cum eo ibunt.*

³⁵ BOURDE DE LA ROGERIE, H. «Les fondations...», art. cité, p. 89-92. D'après la nomenclature de l'I.N.S.E.E., 2090 hectares pour Ploujean, 4266 pour Plourin-lès-Morlaix et 4546 pour Pleyber-Christ, sans compter les démembrements de Sainte-Sève et de Saint-Martin.

³⁶ Quelques auteurs, à la suite de G. Le Jean, ont voulu placer le château primitif de Morlaix sur la colline du Créou, ce qui paraît peu vraisemblable. On y éleva peut-être quelque ouvrage de siège et également un ouvrage avancé et deux poternes pour la défense de la ville vers la fin du XVI^e siècle. LE JEAN, G., *Histoire politique...*, op. cit., p. 33. Un tracé circulaire pouvant faire penser à une motte apparaît sur la copie du plan de Morlaix par Besnard réalisée en 1874 : on y distingue toujours actuellement une éminence artificielle dominant le quartier de Saint-Melaine.

³⁷ Aux XI^e et XII^e siècles, des comtes et des vicomtes édifient parfois des mottes comme à Rennes, Vannes, Guingamp, Le Faou ou Daoulas.

envisager de manière plus vraisemblable que ses divers édifices, telles les églises priorales, étaient déjà construits en pierre ? Il pouvait comprendre une *aula*, la salle de réception où les vicomtes côtoyaient leurs proches, une *camera*, les appartements privés de ces princes, et une *capella*, une chapelle castrale réservée aux vicomtes, à laquelle succéda, bien plus tard, Notre-Dame-du-Mur³⁸. Tous ces édifices ne devaient pas prendre place sur le tertre mais, suivant les usages de ce temps, au sein de la basse-cour qui jouxtait alors la tour-maîtresse, ultime réduit défensif et expression monumentale de la puissance de son détenteur, au faite de la colline. Les autres, ceux qui n'étaient pas de la mesnie, les manants devaient se presser en contrebas, sur les versants en pente douce qui dominaient le cours du Jarlot. C'était l'amorce d'un embryon urbain dont les maigres défenses, un fossé doublé d'un talus sommé d'une palissade, venaient se raccorder à celles de la basse-cour seigneuriale. Elles dessinaient peut-être un arc de cercle de 200 mètres sur 100 mètres³⁹. Plusieurs bourgs formant autant de faubourgs s'étendaient au-delà : on y découvrait quelques rues montant au flanc des pentes au sud, à l'est et au nord-ouest avec des lieux de culte, les églises priorales mais aussi plusieurs chapelles, comme celle dédiée à saint Jacques, *intra-muros*⁴⁰. Les aménagements restaient limités voire sommaires et n'ocultaient pas encore un relief vigoureux marqué par des versants dominant les cours d'eaux non canalisés s'écoulant au milieu de zones humides uniquement traversées par quelques passerelles de bois ayant remplacé le gué primitif. Habitants et commerçants fréquentant le marché avaient encore la possibilité d'observer la forteresse dominant les vallées d'une quarantaine de mètres⁴¹ (fig.2).

Les vicomtes de Léon étaient de puissants féodaux qui détenaient fermement la totalité du comté de ce nom et avaient étendu leurs possessions dans les deux évêchés voisins de Trégor et de Cornouaille. Certains s'étaient illustrés lors des croisades, d'autres en Angleterre. Jaloux de leurs prérogatives, ils n'acceptèrent pas l'intrusion des Plantegenêts dans les affaires bretonnes. Les chroniqueurs de l'époque ont indiqué que les vicomtes se soulevèrent à plusieurs reprises, entre 1167 et 1179. À chaque fois, ils furent vaincus et durent se soumettre. Robert de Torigni relate que, en 1167, les troupes de Henri II Plantegenêt dévastèrent le Léon : le plus

³⁸ La dédicace à Notre-Dame est caractéristique des chapelles castrales. On la retrouve notamment à Brest, Lesneven, Châteaulin, Châteauneuf, Guingamp et Quimper.

³⁹ On peut se demander si le tracé en arc de cercle de la rue aux Archers ne correspond pas à une quelconque défense disparue à l'occasion de la construction des murailles de la ville close aux abords de la porte Saint-Yves.

⁴⁰ On recensait une quinzaine de chapelles à Morlaix à la fin du Moyen Âge. LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 155.

⁴¹ On en a encore une petite idée en observant l'ex-voto du XVI^e siècle conservé au musée de Morlaix ou les reconstitutions de V. Surel, datées du début du XX^e siècle.



Figure 2. – Ex-voto de Notre-Dame du Mur, anonyme, xv^e siècle, huile sur toile. Au premier plan, le déversoir du moulin ducal puis deux des entrées de la ville close, celles de Notre-Dame à gauche et du Bourret à droite. Au second plan, se dresse le clocher de Notre-Dame du Mur et en arrière plan la colline dominée par la silhouette du château. C'est la plus ancienne représentation de Morlaix.

Collection et cliché : Musée des Jacobins, ville de Morlaix.

important des châteaux de Guyomarch de Léon fut ainsi brûlé et détruit de fond en comble⁴². Une nouvelle révolte échoue en 1169 et Guyomarch est peu après battu en rase campagne à Mézout en Saint-Sauveur⁴³. En 1171, il fait assassiner Hamon, son frère, l'évêque de Léon avant de se soumettre au Plantegenêt et de lui remettre ses châteaux⁴⁴. La trêve est de courte

⁴² Extraits de la chronique de Robert de Torigny publiés par MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., col. 131 : *cum videret castrum suum munitissimum combustum & captum, & alia nonnulla vel capta vel reddita*. On ignore quelle était cette place forte. Il pourrait s'agir de Morlaix, comme de Lesneven, Brest ou La Roche-Maurice.

⁴³ Indication fournie par B. Tanguy : qu'il en soit ici remercié.

⁴⁴ B. Tanguy nous a rapporté que ce meurtre aurait pu avoir lieu à Morlaix si on identifie le *Fetgart* de Guillaume Le Breton avec le lieu dit chaussée de *Fedgar* cité dans l'acte de donation de 1128. Communication du 6 décembre 2001 : qu'il en soit ici remercié. FLEURIOT, L., «Quelques gloses bretonnes d'un chapelain de Philippe Auguste», *Bretagne et pays celtiques, langue, histoire, civilisation. Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot (1923-1987)*, Saint-Brieuc - Rennes, 1992, p. 315-324 (p. 321, note 31 de B. Tanguy).

durée, une autre insurrection éclate en 1173-1174. Les seigneurs du Léon n'ont pas d'autre alternative que de se cacher dans les forêts pour échapper aux *brabançons* que Henri II expédie en Bretagne⁴⁵. Excédé par ces soulèvements continuels, Geoffroy Plantegenêt, le fils de Henri II, devenu duc de Bretagne après son mariage avec l'héritière du duché, Constance, confisque le comté de Léon puis le partage entre les deux fils de Guyomarch après la mort du vicomte, scindant ainsi ce vaste fief en deux⁴⁶. Au préalable, en 1177, il l'a amputé de Morlaix, «place frontière, clef du comté de Leon, & place propre pour brider les courses des Leonnois⁴⁷», intégrée au domaine ducal. Il a alors soin d'y placer des troupes, des officiers fidèles et une nouvelle administration pour s'assurer de la bonne garde de ce point d'appui, indispensable pour neutraliser les vicomtes de Léon et les empêcher de s'allier à d'autres seigneurs de Haute et de Basse-Bretagne⁴⁸. Vers 1185, à l'occasion d'un litige au sujet du four de Saint-Melaine, on trouve ainsi à Morlaix un dénommé Dérien, bailli, qui appose son seau au bas d'un accord, en présence de l'évêque de Léon et d'un sénéchal nommé Hamon⁴⁹.

Les vicomtes, Guyomarch et Hervé, ne renoncèrent pas facilement à Morlaix. À la fin de l'année 1186, après la mort accidentelle de Geoffroy Plantegenêt, ils se révoltent à nouveau et s'emparent des forteresses de Morlaix et de Châteauneuf-du-Faou⁵⁰. Henri II dut venir en personne entreprendre le siège de Morlaix⁵¹. Albert Le Grand relate qu'Henri II «mena

⁴⁵ LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, Rennes - Paris, 1896-1914, 6 vol., t. III, p. 277-278.

⁴⁶ *Ibidem*, t. III, p. 83. Nous demeurons encore très tributaire de l'analyse de A. de La Borderie.

⁴⁷ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, p. 231*.

⁴⁸ EVERARD, J., *Brittany and the Angevins. Province and Empire 1158-1203*, Cambridge, 2000, p. 104. Copie aimablement transmise par M. Jones : qu'il en soit ici remercié.

⁴⁹ MORICE, dom H., *Mémoires...*, *op. cit.*, col. 705. Selon EVERARD, J., *ibid.*, p. 103 et 109, Geoffroy Plantegenêt eut soin de nommer des Bretons originaires de ces régions dans l'administration des nouveaux domaines ducaux en Cornouaille, Léon et Trégor. De nombreux témoins figurent au bas de cet acte, indice d'un probable ralliement à la cause de Geoffroy.

⁵⁰ *Gesta Regis Henrici Secundi Benedicti Abbatis : The chronicle of the reigns of Henry II and Richard I, AD 1169-1192, known commonly under the name of Benedict of Peterborough*, éd. W. Stubbs, Londres, Rolls Series, 1867, 2 vol., t. I, p. 357 : [novembre 1186] *Eodem Anno Wymar de Leuns et Herveus frater ejus, in Britannia, ante festum Sancti Andreae obsederant castellum quod dicitur Muntreleis et castellum quod vocatur Castellum Novum. Et redditum est eis utriusque a custodibus quibus Radulfus de Fulgeriis ea tradidit custodienda per mandatum domini Regis*. Indication fournie par M. Jones : qu'il en soit ici remercié.

⁵¹ *Chronica Magistri Rogeri de Houedene*, éd. W. Stubbs, Londres, Rolls Series, 1868-1871, 4 vol., t. II, p. 318 : *Quo facto rex Angliæ profectus est in Britanniam, et obsidione cepit castellum de Muntrelais, quod Herveius de Liuns et Guiumar frater ejus occupaverant post mortem Gaufridi comitis Britanniae*. Indication fournie par M. Jones : qu'il en soit ici remercié.

son armée vers Morlaix, laquelle il assiegea de trois costez, ayant divisé son armée en trois à cet effet, dont une partie estoit retranchée au parc de S. Nicolas, l'autre dans le Parc au Duc, la troisième au bourg de S. Martin, & avoit ses engins de machines en ce Bourg de S. Martin, & sur le Mont-Relaix, la rivière de Kevleut entre deux, sur laquelle il avoit fait un Pont aux Moulins de *Trouarmilin*, pour passer d'un camp à l'autre. Ce siege dura neuf semaines avec des assauts journaliers, livrez & soustenus d'une merveilleuse opiniastreté, sur tout les engins de l'Anglois faisoient voler des pierres d'une prodigieuse grandeur, qui incommodoient extrêmement le Chasteau & la Ville, & la faim se fourrant parmy les assiegez, les contraignit de composer, ce qu'ils firent & ouvrirent leurs portes au Roy, qui y remit les Officiers du Duc, & depuis cette place a esté aux Ducs⁵².»

*

* *

Avec la mainmise ducale, une nouvelle ère débute pour Morlaix. Incontestablement la place avait souffert des multiples soulèvements et sièges de la seconde moitié du XI^e siècle. Le château dut être partiellement ou totalement reconstruit. Son importance militaire est alors indéniable : cette place frontière est à la fois une sentinelle face aux vicomtes de Léon et une base avancée pour soumettre ces féodaux. Ainsi, en 1216, à l'occasion d'une révolte de Conan et Salomon de Léon (branche aînée), Pierre Mauclerc, bailliste du duché, envahit le Léon et s'empare de Lesneven. Il y agit en maître, faisant donation de la chapelle Notre-Dame au prieuré de Locmaria de Quimper⁵³. Conan et Salomon sont réduits à se réfugier dans les bois d'où ils entreprennent des actions de guérilla jusqu'à leur soumission, en 1222⁵⁴. Il n'est pas certain que Pierre Mauclerc leur restitua alors Lesneven ; il y fait même peut-être construire un château⁵⁵. Une nouvelle étape est franchie lors de la *guerra* opposant les deux lignages vicomtaux au duc Jean le Roux, vers 1239-1241. En 1240 Hervé III de Léon (branche

⁵² LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, p. 263*. Il a eu entre les mains une des éditions de la chronique de Roger de Houveden puisqu'il le cite ; on en connaît une datée de 1596 à Londres et une autre de 1601 à Francfort (non consultées). Toutefois, ni Roger de Hoveden ni Benoît de Peterborough ne semblent donner de détails sur le siège. Une fois encore, il semble que notre hagiographe en ait rajouté, à moins qu'il n'ait eu recours à une source inconnue ou à une tradition orale, comme celle concernant une chasse au sanglier menée par Henri II Plantagenêt dans le Parc-au-Duc de Morlaix.

⁵³ Dom ANGER, «Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt», *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXV, 1906, p. 325-388, et t. XXXVII, 1907, p. 3-160 (p. 10-11).

⁵⁴ LOBINEAU, dom G.-A., *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, 2 vol., t. I, p. 214.

⁵⁵ En 1230, Morlaix vit passer une armée anglaise conduite par Henri III qui était venu assister Pierre Mauclerc, toujours aux prises avec ses barons et avec le roi de France, LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, *op. cit.*, t. III, p. 320.

aînée) cède la ville, le château et le port de Brest à Jean le Roux pour cent livres de rente⁵⁶. C'est un arrangement qui fait suite à des combats et à la reddition du vicomte, intervenue à Quimperlé. Cette transaction n'est certainement pas du goût de son parent, Hervé de Léon, qui surprend et incendie peu après le château ducal de Quimperlé⁵⁷. Il décède peu après, en 1241, peut-être à l'occasion de combats. Son fils, Hervé IV, dut s'engager en 1260 à verser 10 000 livres au duc pour «toutes les forzfaitures e les damages que Hervé de Leon nostre père fist à icelui duc⁵⁸». Il est même possible qu'à cette occasion, vers 1239, le château de La Roche-Maurice, principale résidence des seigneurs de Léon, fut pillé par Yves de Coetmeur, un des vassaux de Hervé de Léon⁵⁹. La pacification du Léon fut donc difficile et le duc dut maintenir des hommes fidèles dans quelques places comme Morlaix, Lesneven puis Brest avant que les vicomtes de la branche aînée ne furent définitivement ruinés par Jean le Roux vers 1275-1277 et ne renoncent à leurs possessions en 1277⁶⁰.

Morlaix joua ainsi un rôle indéniable mais méconnu. On peut présumer qu'à l'instar d'autres places rebâties par les ducs après leur acquisition, elle fut considérablement renforcée au XIII^e siècle. C'est peut-être alors que le château prit sa physionomie presque définitive : des courtines hautes de 10 à 15 mètres sommées d'un chemin de ronde avec créneaux et merlons et régulièrement flanquées de tours circulaires d'une dizaine de mètres de diamètre percées d'archères. Une tour-porte ou une entrée percée entre deux tours donnant sur la rue du Mur devait donner accès à la cour du château autour de laquelle divers bâtiments étaient adossés aux courtines. Le modèle alors en vogue était celui du château-cour décrit ci-dessus avec un plan quadrilatéral, trapézoïdal, circulaire ou triangulaire mais il comprenait bon nombre de variantes. Parfois la motte était conservée et servait d'assise au nouveau château comme à Rennes, tantôt elle était remplacée par un donjon indépendant comme à Saint-Aubin-du-Cormier. Le château pouvait aussi conserver sa basse-cour ou une vaste barbacane : on ignore ce qu'il en fut à Morlaix⁶¹.

⁵⁶ MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 911.

⁵⁷ *Ibidem*, t. I, col. 152.

⁵⁸ *Ibidem*, t. I, col. 979-980.

⁵⁹ *Ibidem*, t. I, col. 989.

⁶⁰ A. de la Borderie a publié de nombreux actes relatifs à l'acquisition de la vicomté de Léon par les ducs de Bretagne. LA BORDERIE, A. de, *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e et XIII^e siècles)*, Rennes, 1888, p. 211-247 ; DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., compléments de A. Allier, p. 518, indique que le vicomte renonça alors à Morlaix pour 100 livres de rente.

⁶¹ Sur les châteaux bretons avant 1350, consulter AMIOT, C., *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1999, 4 vol. (Thèse de doctorat d'histoire, dactyl.).

Il est également probable que ce fut à cette époque que la partie centrale de la cité, entre les deux rivières, en contrebas du château, fut ceinte d'une muraille de pierres⁶². On dut probablement pour cela modifier le cours du Jarlot et du Queffleuth pour faire en sorte que leurs eaux baignent la base des murailles. La tâche ne fut certainement pas des plus faciles : dans un rapport de 1791, J.-B. Souvestre indique que la muraille proche de la tour de la prison était bâtie sur pilotis, des pieux de bois fichés dans un terrain meuble⁶³. J. Feutren⁶⁴ considère que l'on dut obliger le Jarlot à décrire une courbe au niveau de la place du Dossen, une éminence qui fut percée pour alimenter la douve des murailles : la muraille y est de nos jours assise sur la roche. Depuis cette place, un profond et large fossé à sec remontait en direction du château. L'enceinte de Morlaix a été remarquablement décrite par J.-P. Leguay à partir du rentier de 1455 et des registres d'arpentage de 1678-1679⁶⁵. Les murailles d'une longueur de 650 mètres délimitaient un espace trapézoïdal de 250 mètres de longueur et venaient buter sur le château au sud-ouest. Elles n'en faisaient toutefois pas le tour, contrairement à ce qu'indique J.-P. Leguay⁶⁶. Il est plus vraisemblable qu'un impressionnant fossé isolait celui-ci du plateau voisin vers le sud et un autre moins important vers la ville close qu'il dominait d'une bonne vingtaine de mètres⁶⁷. Les murailles de la ville close venaient se greffer sur cet obstacle au sud-est, au-dessus de la porte Saint-Yves, tandis qu'à l'ouest elles prenaient appui sur la partie supérieure du versant rocheux qui dominait le Queffleuth. Au nord, une partie des eaux du Jarlot étaient détournées pour alimenter la douve, de part et d'autre du pont Notre-Dame, et actionner les roues du moulin ducal situé à l'ouest de l'actuelle mairie. Les murailles urbaines, épaisses de 2,15 mètres, étaient flanquées de six tours et percées de cinq portes. Il est probable qu'elles furent presque entièrement reconstruites au bas Moyen Âge, notamment les portes et les tours, et que la portion qui en subsiste date de cette époque⁶⁸. Les faubourgs ne furent fortifiés que tardivement à la fin du Moyen Âge et

⁶² Si on se réfère au récit du siège de 1187 par Albert Le Grand, elle était déjà fortifiée au XII^e siècle. LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 142, estime que la cité fut enclose au plus tôt par Pierre Mauclerc ou Jean I^{er} ou alors seulement lors de la guerre de Succession.

⁶³ Arch. dép. Finistère, fonds Le Guennec, 34 J 35, f^o 505.

⁶⁴ FEUTREN, J., *Autour de Pleyber-Christ*, op. cit., t. II, p. 428.

⁶⁵ Nous renvoyons le lecteur aux deux études et au plan que lui a consacrés LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, notamment p. 138-143, ainsi que : *Un réseau urbain...*, op. cit., p. 174-175.

⁶⁶ *Id.*, «Le Léon...», art. cité, plan p. 140. Le tracé du château et de l'enceinte qui l'enserme a été repris par TANGUY, J., *Morlaix...*, op. cit.

⁶⁷ Arch. dép. Finistère, A 19, f^o 10 r^o.

⁶⁸ Un autre pan de courtine est encore visible à l'ouest de la place du Dossen, en direction du château.

durant les guerres de la Ligue alors qu'ils abritaient la majeure partie des habitants⁶⁹.

La cité connaît dès le début du XIII^e siècle un certain développement dont témoigne l'installation des dominicains. Selon Albert Le Grand, ils décidèrent de s'installer dans la cité en 1236, après que Pierre Mauclerc leur eut cédé «son Palais & ses vergers⁷⁰». Ils s'installèrent entre le Jarlot et la rue des Vignes, à l'extérieur de la ville close, dans les faubourgs. Le chantier fut confié à un maçon de Lanmeur, nommé Raoul, et achevé vers 1250⁷¹. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1295, le duc Jean II vint à Morlaix pour fonder la chapelle Notre-Dame-du-Mur, au pied de son château. Il y établissait huit chapelains et y faisait transférer la confrérie de la Trinité jusqu'alors établie à Saint-Mathieu. Albert Le Grand rajoute⁷² qu'il aurait aussi fait rebâtir les murs du Parc-au-Duc, au sud de Morlaix, un espace clos de plus de 300 hectares, servant notamment de réserve de chasse⁷³. Quelques rares documents de cette période nous montrent le duc faire effectuer des travaux dans la ville et percevoir les recettes de la châtelainie comme en 1262⁷⁴. En 1264, le duc passa un accord avec les moines de Saint-Melaine : il s'engageait à leur verser une rente annuelle de dix livres pour les indemniser de la perte de leur moulin consécutive à l'aménagement du moulin ducal, de ses biefs et déversoirs⁷⁵. Ces travaux

⁶⁹ La superficie de la ville close de Morlaix était bien modeste - à peine plus de deux hectares, sans le château -, comparable à celle de Concarneau, deux fois inférieure à celle de Brest et nettement moindre que celles de villes comme Nantes, Rennes ou Vannes qui connurent des accroissements successifs pour englober certains de leurs faubourgs jusqu'au XV^e siècle.

⁷⁰ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 264*. Le palais pourrait n'être qu'une simple résidence urbaine utilisée par les ducs très occasionnellement. On connaît d'autres exemples de vieux châteaux cédés par des princes à des religieux, comme à Quimperlé au XI^e siècle. J.-P. Leguay doute qu'il ait pu s'agir d'une résidence ducale ; il y voit seulement la donation d'un terrain dépendant du *castrum*, «Le Léon...», art. cité, p. 120.

⁷¹ LA BORDERIE, A. de, «Artistes bretons : Raoul de Lanmeur, architecte du XIII^e siècle», *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*, t. I, 1855, p. 300-302.

⁷² LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 265*. Il indique le nom des signataires et des témoins ainsi que la date précise de l'acte mais ce dernier n'est pas conservé.

⁷³ On comptait plusieurs parcs ducaux dans notre région, notamment à Châteaulin, Quimperlé, Duault et Scaër. Les ducs y résidaient parfois dans les châteaux voisins ou dans de petites résidences de chasse. Ces parcs servaient notamment de haras pour les chevaux. Les deux tiers de celui de Morlaix étaient boisés en 1455, DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 16-17.

⁷⁴ POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, B.-A., «Le plus ancien rôle des comptes du duché, 1262. Document inédit», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXVI, 1946, p. 49-68 (p. 65) : *Recepta de Monte Rel (axo)*.

⁷⁵ LA BORDERIE, A. de, *Nouveau recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XIII^e et XIV^e siècles)*, Rennes, 1902, p. 48-50.

permettaient en outre de réaliser des défenses artificielles en avant des murailles de la ville close, peut-être construites ou réédifiées à cette occasion. En 1306, il est fait mention de travaux sur la «Voerie de Monstrelais⁷⁶».

Après plusieurs décennies de paix, la guerre devait revenir à Morlaix à l'occasion des luttes pour la succession ducale qui débutèrent en 1341. Jean III étant mort sans désigner de successeur, deux compétiteurs se retrouvaient en lice : Jean de Montfort et Charles de Blois. Morlaix devait tenir pour le second tandis que le premier recevait le renfort du roi d'Angleterre qui installa des troupes à Brest. En août 1342, le comte de Northampton et Robert d'Artois débarquent à la tête d'une troupe anglaise et obligent une armée franco-bretonne à lever précipitamment le siège de Brest. Les anglo-bretons tentent ensuite de s'emparer de la ville et du château de Morlaix afin de disposer d'un bon port sur le littoral nord de la Bretagne⁷⁷. Un assaut violent mais infructueux est donné le 3 septembre : un siège de plusieurs semaines commence⁷⁸. Le 29 septembre, les assaillants sont contraints de lever le siège pour se porter à la rencontre d'une armée de secours assemblée à Guingamp par Charles de Blois. La bataille se déroule le 30, entre Morlaix et Lanmeur. L'armée blésiste est stoppée par des ennemis pourtant inférieurs en nombre qui adoptent une «nouvelle tactique de combat, combinant archerie et cavalerie démontée disposée en ligne sur un site choisi au préalable et aménagé avec intelligence» comme plus tard à Crécy et Poitiers⁷⁹. On ignore si les Anglais profitent de cet avantage pour s'emparer de la ville : Robert d'Artois semble alors porter ses efforts sur Vannes qu'il emporte en octobre. Selon J. Daumesnil, la cité était tenue

⁷⁶ MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 1205. Sur les travaux entrepris par Jean II dans les villes duciales, consulter LA BORDERIE, A. de, et POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. III, p. 365-366.

⁷⁷ Pour replacer ces événements au sein des combats de la guerre de Cent Ans et des expéditions anglaises de 1342 en Bretagne, consulter SUMPTION, J., *The Hundred Years War*, Londres, 1990-1999, 2 vol. (à continuer), t. 1, *Trial by Battle*, p. 400-402. (indication M. Jones)

⁷⁸ LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. III, p. 466-468. Ils utilisent les sources anglaises : *Chronicon Henrici Knighton*, éd. J. Rawson Lumby, Londres, 1895, t. II, p. 25-26 et Adam de Murimouth, *Continuatio Chronicarum*, éd. E. Maunde Thompson, Londres, 1889, p. 127-129. Copies aimablement transmises par Jean-Christophe Cassard : qu'il en soit ici remercié. Adam de Murimouth indique, p. 127 : *quod ipsi se traherent versus castrum et villam quæ Mons Relix vulgariter nuncupatur. Et ibidem insultum dederunt ; ubi multi læsi fuerunt, et dominus Jacobus Lovel occisus.*

⁷⁹ CASSARD, J.-C., «Politique et fidélité. La guerre de Succession dans le Trégor occidental», *Saint-Jean-du-Doigt, des origines à Tanguy Prigent*, Actes du colloque (1999), *Kreiz 14*, Brest, 2001, p. 59-72., p. 60.

par un capitaine anglais en 1345⁸⁰. En 1352, des députés des bourgeois de Morlaix assistent aux états de Dinan réunis afin de collecter les fonds nécessaires à la libération de Charles de Blois, capturé à La Roche-Derrien, en 1347. Even Charruel, capitaine de Morlaix, est un des ambassadeurs envoyés en Angleterre⁸¹. Implantés à Brest et dans le bas Léon, les Anglais contrôlaient notamment les châteaux de Trémazan, du Conquet, d'Ouessant et de Saint-Mathieu. Ils détenaient également deux forteresses dans le Trégor voisin, La Roche-Derrien entre 1345 et 1347 et le château de Trogoff en Plouégat-Moysan, à 17 kilomètres à l'est de Morlaix. Grâce à ces places, ils rançonnaient des dizaines de paroisses : les habitants n'avaient alors le choix qu'entre la soumission, la révolte ou encore trouver refuge derrière les murailles d'une ville voisine. Malheur à eux tout de même si celle-ci venait à être prise : les habitants pouvaient être massacrés par centaines à l'issue d'un siège⁸². La ville close de Morlaix semble y avoir échappé mais ses faubourgs furent certainement dévastés, notamment à l'occasion du siège de 1342. Charles de Blois autorisa ainsi les dominicains à prélever du bois dans sa forêt du Huelgoat afin de reconstruire leur abbaye qui avait été incendiée⁸³ et, en 1344, dans le codicille de son testament, Hervé de Léon leur légua 300 livres pour la réparation de leur couvent⁸⁴. J. Daumesnil relate que Morlaix fit bon accueil à Bertrand du Guesclin quand il vint soumettre des places anglaises en Trégor et en Cornouaille en 1363⁸⁵. On sait ce qu'il advint l'année suivante avec la défaite et la mort de Charles de Blois à Auray. Morlaix dut se soumettre au nouveau duc, Jean IV, dont

⁸⁰ DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 73. Le couvent des dominicains aurait été incendié en 1344. COUFFON, R., LE BARS, A., *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988, p. 217 ; Si M. Jones a pu écrire que Morlaix fut momentanément tenue par les Anglo-Bretons, *La Bretagne ducale, Jean IV de Montfort (1364-1399) entre la France et l'Angleterre*, Rennes, 1998, carte p. 173. Id., *Recueil des actes de Charles de Blois...*, op. cit., p. 24, il nous indique depuis que ce n'était pas certain (courrier du 11 décembre 2001).

⁸¹ JONES, M., *Recueil des actes de Charles de Blois...*, op. cit., acte n° 152 ; DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 518.

⁸² C'est ce qui advint notamment à Quimper, prise par les troupes de Charles de Blois en 1344. Selon les chroniqueurs, 1 400 personnes auraient été massacrées. MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., t. I, col. 7-8, *Chronicon Britannicum*.

⁸³ D'après le témoignage du 48^e témoin lors du procès pour la canonisation de Charles de Blois. SÉRENT, A. de, *Monuments du procès de canonisation du Bienheureux Charles de Blois duc de Bretagne 1320-1364*, Saint-Brieuc, 1921, p. 168. En 1371, le pape Grégoire XI accorda des indulgences à ceux qui devaient concourir à la restauration de l'église et des bâtiments des dominicains, brûlés et pillés lors des guerres. PEYRON, P., « Actes du saint Siège », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, t. XII, 1912, p. 249-256, p. 255.

⁸⁴ COUFFON, R., « Un précurseur morlaisien du Kreisker », *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXXIV, 1944, p. 18-23 (p. 23).

⁸⁵ DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 518.

la tradition veut qu'il vint en 1366 poser la première pierre du portail de Notre-Dame-du-Mur⁸⁶.

Cependant, le nouveau duc devait sa victoire au soutien du roi d'Angleterre. Il était sans cesse contraint de louvoyer entre l'alliance que lui offrait son protecteur et le soutien qu'il devait à son suzerain, le roi de France, tandis que continuait la guerre de Cent Ans dans laquelle la Bretagne se trouva ainsi maintenue. Plusieurs ambassades et projets de traité d'alliance eurent lieu. En 1372, le duc cherchait à obtenir la restitution de Bécherel tenue par les Anglais contre la remise de Brest, Hennebont, Morlaix et quelques autres villes au roi d'Angleterre, Édouard III⁸⁷. Ce dernier souhaitait alors contrôler les côtes nord de la Bretagne et, grâce à une ceinture de places littorales, établir des postes avancés de défense de l'Angleterre en France, entreprise désignée sous le nom de «politique de barbacane». La politique anglophile menée par le duc indignait les Bretons qui redoutaient la fin de la neutralité du duché et la reprise des combats. À l'occasion d'un accord conclu en 1371 entre Jean IV et Édouard III, le roi d'Angleterre mit dans la ville une garnison de trois cents hommes qui commencèrent à rançonner Morlaix et sa région⁸⁸. Durant ce temps, le duc, à qui les bourgeois et les nobles refusaient l'accès des villes et des châteaux, fut contraint à l'exil en Angleterre tandis que Bertrand du Guesclin entra en Bretagne à la tête d'une armée royale au printemps 1373. Il devait en chasser la plupart des garnisons anglaises durant l'été : la garnison du château de Morlaix fut soumise à reddition⁸⁹. Au printemps 1375, Jean IV débarqua à Saint-Mathieu à la tête d'une armée anglaise : la ville fut pillée, tout comme Saint-Pol-de-Léon. Selon Albert Le Grand⁹⁰, les Morlaisiens, craignant la fureur ducale – ils étaient passibles d'un pillage en bonne et due forme – envoyèrent alors des députés faire la soumission de la ville au duc tandis qu'ils obtenaient le départ de la garnison française. Le duc transigea mais exigea qu'on lui livre cinquante otages choisis parmi les auteurs de la révolte. Ils

⁸⁶ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, p. 269*. Toujours le jour de l'Assomption, comme lors de la visite ducale de 1295, selon Albert Le Grand...

⁸⁷ L'approche de cette délicate période de l'histoire bretonne a été revue par JONES, M., *La Bretagne ducale...*, *op. cit.*, que nous reprenons largement dans ce paragraphe, p. 89.

⁸⁸ DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, *op. cit.*, p. 518. M. Jones ne mentionne pas cet accord mais indique que le duc était présent à Brest et Morlaix en novembre et décembre 1372, au moment de la confirmation d'une alliance avec Édouard III. JONES, M., *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris – Rennes, 1980-2001, 3 vol., t. I, n° 205 et 207 D.

⁸⁹ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, p. 270*. L'auteur indique que des archers français se postèrent dans la tour de Notre-Dame-du-Mur.

⁹⁰ On conserve plusieurs versions de ces épisodes ; nous demeurons avant tout tributaires du récit de LE GRAND, A., *La vie des saints...*, *op. cit.*, p. 270*. En 1376, selon Albert Le Grand, les Morlaisiens firent appel aux troupes françaises pour les en débarrasser ; il ajoute que le duc eut alors d'autres affaires à régler et ne se vengea pas ensuite.

furent tous pendus à des gibets dressés sur les murs du château ce qui hâta la reddition des villes du Trégor⁹¹ où le duc continua son expédition, non sans avoir laissé huit cents soldats anglais en garnison à Morlaix. La réalité est un peu plus complexe : Morlaix apparaît alors comme une porte d'entrée de l'armée anglaise en Bretagne, le roi se devait de la tenir, notamment pour neutraliser Brest. Il est vraisemblable que la garnison anglaise dut l'évacuer, en vertu de la trêve conclue à Bruges en juin 1375 entre les rois de France et d'Angleterre, ne conservant à Jean IV que Brest, Auray et Derval⁹². En 1379, lors du blocus du port de Brest tenu par les Anglais, Morlaix accueille pendant plusieurs mois une partie de la compagnie de deux cents lances d'Olivier de Clisson, chargée depuis la bastille de Gouesnou d'empêcher les Anglais de ravager le pays⁹³. Les troubles consécutifs à la guerre de Succession ne devaient cesser qu'avec le second traité de Guérande, en 1381. Renonçant à son projet d'annexer la Bretagne, le roi s'engageait à remettre au duc revenu d'exil la dizaine de places tenues par les troupes de Clisson et premièrement «la Ville & Chasteau de Montrelaix» en échange de la promesse faite par Jean IV de ne tenir «nulz Angloys qui soyent capitaines en Forteresses, ny en son conseil»⁹⁴. Les Morlaisiens bénéficièrent de l'amnistie ducale.

On pourrait croire que Morlaix retrouva alors sa quiétude ; il n'en fut rien dans l'immédiat. Tout d'abord les Anglais n'étaient pas tout à fait partis : ils ne rétrocédèrent Brest au duc qu'en 1397 et rôdaient toujours sur les côtes⁹⁵. Un combat naval opposa ainsi l'amiral Jean de Penhoët, capitaine de Morlaix, à une escadre anglaise au large de Saint-Mathieu en 1403. En outre, le duc devait tenir en soumission Olivier de Clisson, détenteur de plusieurs forteresses en Penthièvre et en Trégor. En 1394, le duc vint ainsi assiéger et détruire les forteresses de La Roche-Derrien et de Tonquédec. Il résida alors à Morlaix où il profita de la réserve de chasse

⁹¹ Guillaume de Saint-André, biographe de Jean IV, indique simplement : «Le duc derechieff assambla / Gens d'armes, com bien li sembla / Et en Bretagne vint descendre / Et fist maint homme tuer et pandre / En Léon et à Saint-Pou ; / Mais de cela je parle pou.». DE SAINT-ANDRÉ, G., *C'est le livre du bon Jehan, duc de Bretagne*, éd. E. Charrière, à la suite de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*, Paris, 1839, t. II, vers 2468-2473. Pierre Le Baud relate : «... passa le Duc à Morles, & luy furent la ville & le chasteau rendus par composition ; car les habitants ne se vouldrent pas tenir contre luy, doubtants encherir ou perir ainsi qu'auoient fait ceux de S. Paul...». LE BAUD, P., *Histoire de Bretagne avec les Chroniques des maisons de Vitré et de Laval*, éd. d'Hozier, Paris, 1638, p. 353.

⁹² LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. IV, p. 40.

⁹³ *Id.*, *ibid.*, t. IV, p. 57. MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., t. II, col. 206-207, 417.

⁹⁴ MORICE, dom H., *ibid.*, t. II, col. 298-301 ; LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. IV, p. 67. Morlaix fut restituée au duc le 30 mai 1381 ; JONES, M., *Recueil des actes de Jean IV*, op. cit., t. I, n° 368, restitution de «la ville et le chasteau de Montrelaix».

⁹⁵ Selon LE GRAND, A., *Les vies des Saints...*, op. cit., p. 271*, le duc mit encore des Anglais à Morlaix vers 1387-1393. Brest ne devait être restituée au duc qu'en 1397.

du Parc-au-Duc⁹⁶. En 1419-1421, Jean V, un moment retenu prisonnier par Marguerite de Clisson et ses fils de février à juillet 1420, fit pareillement prendre et démanteler Guingamp, La Roche-Derrien et Châteaulin-sur-Trieux. On doit convenir que l'entretien d'une place forte comme Morlaix permettait alors de contenir et de parer à toute menace de ce côté, surtout si elle était confiée à un capitaine de confiance comme «notre bien aimé & féal Chevalier & Chambellan Jehan sire de Penhoet nostre Admiral⁹⁷».

Morlaix apparaît alors avant tout comme une cité prospère grâce au commerce : J.-P. Leguay indique qu'elle comptait 3 000 habitants au début du xv^e siècle et 4 à 5 000 à la fin de ce siècle, ce qui en faisait une des principales villes bretonnes⁹⁸. Le développement urbain était avant tout dû aux trois faubourgs tant l'espace disponible dans la ville close était limité⁹⁹. Saint-Martin est un «faubourg-rue» qui se développe depuis le Bourret de part et d'autre de la rue de ce nom, puis de la rue Longue. Saint-Mathieu et Saint-Melaine sont des «faubourgs-quartiers» avec plusieurs rues, ruelles, rampes et escaliers qui s'organisent autour de petites places et des lieux de culte. On y trouve un hôpital, à l'emplacement de l'actuelle place de Viarmes. Une rue Neuve est même aménagée, au nord-ouest de la cité, pour accéder plus aisément au port et à la ville depuis le chemin de Brest. On recense à Morlaix plusieurs aménagements à caractère économique : des fours comme celui du vicomte, *intra-muros* près de Notre-Dame-du-Mur, ceux des prieurs de Saint-Melaine et Saint-Mathieu et celui du seigneur de Lescoulouarn, au Bourret ; des moulins dont le plus important semble être celui du duc, en lisière de la place Notre-Dame ou «l'éperon», une esplanade triangulaire qui s'étend à la confluence des deux rivières¹⁰⁰. Une cohue, reconstruite en 1468, se dresse dans la ville close, des marchés et des foires se tiennent sur la place du marché, dans le faubourg de Saint-Mathieu. Le dynamisme commercial est aussi attesté par la reconstruction des lieux de culte : J.-P. Leguay indique : «Morlaix s'est transformée en un vaste chantier à la fin du Moyen Âge et au début des Temps modernes¹⁰¹».

⁹⁶ MORICÉ, dom H., *ibid.*, t. I, col. 71, *Chronicon Briocense*. Jean IV avait déjà résidé à Morlaix, notamment à l'occasion du siège de Brest, en 1387. LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne, op. cit.*, t. IV, p. 106.

⁹⁷ MORICÉ, dom H., *Mémoires...*, *op. cit.*, t. II, col. 1032. Sur ce personnage, consulter KERNÉVEZ, P., TRAVEL, G., «Les seigneurs de Penhoët en Saint-Thégonnec», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIX, 2000, p. 223-257 (p. 229-230).

⁹⁸ LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 129-130 et 145. Il indique que Nantes a 14 000 habitants, Rennes 13 000, Vannes 5 000, Fougères, Guérande et Morlaix 4 à 5 000.

⁹⁹ Pour une bonne description de Morlaix au xv^e siècle, nous renvoyons à : LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 145-146.

¹⁰⁰ Le nom de cette place ne conserverait-il pas le souvenir d'un ouvrage avancé établi en avant de la porte Notre-Dame ? Des boulevards sont signalés devant les portes Saint-Yves et de Bourret.

¹⁰¹ LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 157.

La cité est également un centre de recettes et une barre ducale : on y trouve un auditoire et une prison aménagée dans une des tours de la ville (fig. 3).

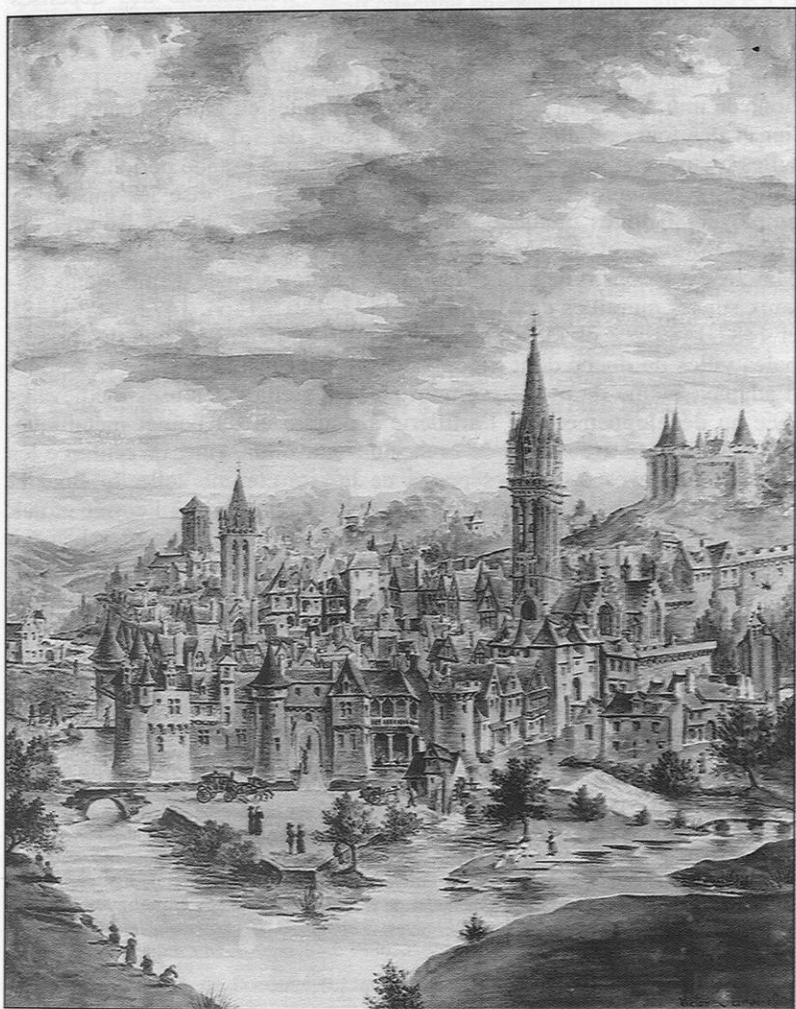


Figure 3. – Vue de Morlaix au XVI^e siècle (reconstitution) par Victor Surel, 1906, aquarelle sur trait de crayon noir.

Une vue un peu idéalisée mais qui montre bien la cité dominée par le château dont la représentation reste très hypothétique. Au premier plan, la place de l'éperon, où s'élève aujourd'hui l'hôtel de ville, puis de droite à gauche, Notre-Dame-du-Mur, la chapelle Saint-Jacques et l'église Saint-Mathieu.

Collection et cliché : Musée des Jacobins, ville de Morlaix.

Si nous avons alors peu de renseignements sur le château, peut-être délaissé comme de nombreux autres châteaux ducaux en cette période de paix¹⁰², les murailles représentent pour les Morlaisiens des dépenses importantes. On y affecte une part importante du billot, une taxe sur la vente au détail des boissons, et du tolleau, un octroi perçu sur les marchandises entrant et sortant de la ville, et diverses autres taxes¹⁰³. Des portions de murailles sont certainement reconstruites en grand appareil régulier et des tours refaites comme c'est attesté dans de nombreuses autres villes bretonnes : le xv^e siècle est en Bretagne une grande période de l'architecture militaire¹⁰⁴. Ainsi, en 1452, Pierre II autorise les miseurs à employer 80 livres monnaie pour refaire les ponts-levis de Bourret, du «Pont Borgne» et du «Marcheix»¹⁰⁵. Selon J. Daumesnil, la porte du Marché est reconstruite en 1481¹⁰⁶. J.-P. Leguay signale d'importants travaux sur les murailles de Morlaix en 1452, 1462, 1464, 1473, 1480-1481 et 1487-1489¹⁰⁷ : ils témoignent de la mise en défense d'une des principales villes du duché dont l'indépendance était menacée et de la volonté d'adapter, même de manière empirique, les vieilles défenses médiévales face au développement de l'artillerie à poudre et du boulet métallique. Quand la guerre avec le roi de France devient imminente, on renforce les boulevards élevés devant les portes de la cité comme celle du Bourret (1487), on creuse des tranchées et on élève des barrières à l'entrée et aux carrefours des faubourgs (1487), on fait venir de l'artillerie achetée à Nantes (huit serpentines, quatre coulevrines de fonte, 1483) et on gage des canonniers. On fait travailler au château et on renforce la garnison en partie composée de nobles de la région¹⁰⁸. Tous ces travaux n'empêchent

¹⁰² J.-P. Leguay indique que le duc renonce alors à faire entretenir un certain nombre de châteaux qui tombent de désuétude et dont les douves ou les terrains sont parfois acensés à des particuliers comme à Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Carhaix et Lesneven. Un quart des châteaux urbains du duché est en ruine vers 1487. LEGUAY, J.-P., *Les villes...*, *op. cit.*, p. 188.

¹⁰³ LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 197-199. C'est la nécessité d'entretenir des fortifications coûteuses qui explique l'apparition à Morlaix d'un conseil des bourgeois présidé par le capitaine du château ou son lieutenant, d'un procureur et d'un miseur attestés au xv^e siècle. Le duc laisse alors le soin aux citoyens d'assurer la protection de leur cité : remparts, milices, gages des capitaines, acquisition d'artillerie, moyennant quoi les villes sont exonérées des fouages. LEGUAY, J.-P., *Les villes...*, *op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁴ *Id.*, *Les villes...*, *op. cit.*, p. 170-171.

¹⁰⁵ *Id.*, «Le Léon...», art. cité, note 200, p. 143.

¹⁰⁶ DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, *op. cit.*, p. 18. L'auteur a pu utiliser les comptes des miseurs de Morlaix disparus, semble-t-il, durant la Révolution.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 142.

¹⁰⁸ Tous ces détails sont empruntés à l'ouvrage de DAUMESNIL, J., *op. cit.*, p. 18-19. Il indique en outre, p. 77-78, que, d'après les comptes des miseurs, il ne semblait pas y avoir de garnison permanente au château. On y plaça Y. Duguegou et trois autres hommes d'armes entre octobre 1487 et avril 1488, ce qui semble bien dérisoire.

pas Morlaix de se rendre sans résistance au vicomte de Rohan, chef de l'armée royale qui vient de mettre Guingamp à sac, en janvier 1489. On garde en mémoire les sièges de Châteaubriant et de Fougères, l'année précédente : l'armée française les avait chacune enlevée en huit jours grâce à sa puissante artillerie, capable de faire brèche dans n'importe quel rempart. Deux mois plus tard, Morlaix accueille une armée anglaise envoyée au secours de la duchesse Anne : l'armée française ne tient plus que quelques places dont Brest où elle est assiégée¹⁰⁹. Par un traité signé avec le roi d'Angleterre, Henry VII, la duchesse Anne remet alors les places de Morlaix et de Concarneau à son allié¹¹⁰ : Morlaix dut à nouveau se soumettre face à l'armée française de La Trémoille, tout comme Guingamp, encore une fois pillée, en mai 1491¹¹¹. La paix ne devait revenir qu'après le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII en décembre 1491. Au printemps 1492 encore, le capitaine de Morlaix, Maurice du Méné, «homme remuant et actif», prit part au complot breton contre le roi de France ; il était convenu que Brest et Morlaix devaient être livrées aux Anglais¹¹². On retrouve la cité presque totalement dépourvue d'artillerie en 1495 et donc incapable de résister à une attaque bien menée¹¹³.

En dépit des efforts financiers consentis, Morlaix reste vulnérable, d'autant plus qu'elle est prospère : elle est le principal port des évêchés de Léon, Tréguier et Cornouaille et assure l'exportation des toiles de la région où elle redistribue les produits importés. À l'occasion d'un conflit franco-anglais, la cité est surprise par les Anglais lors d'un raid nocturne, en juillet 1522. Aidés de quelques complices qui leur ouvrent les portes, des centaines de soudards fondent sur la ville livrée au pillage et à l'incendie¹¹⁴. Elle mit des années à s'en remettre : pour éviter pareille mésaventure, les Morlaisiens sollicitent et obtiennent du roi l'autorisation de pouvoir bâtir un fort à l'entrée de la rade de Morlaix. C'est le fort du Taureau dont la construction commence en 1542 ; on y nomme un capitaine dès 1544. Ce «verrou» était destiné à empêcher le franchissement de cette passe par une escadre ennemie et constituait la défense avancée de Morlaix. En 1554, François de Rohan, sei-

¹⁰⁹ LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne, op. cit.*, t. IV, p. 568.

¹¹⁰ MORICE, dom H., *Mémoires...*, *op. cit.*, t. III, col. 670-674, *villa & castello de Morleix*. Un des ambassadeurs anglais, Richard Eggecimille, mourut à Morlaix et fut inhumé dans l'église des dominicains en septembre 1489.

¹¹¹ LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne, op. cit.*, t. IV, p. 577.

¹¹² *Ibid.*, t. IV, p. 586.

¹¹³ LA BORDERIE, A. de, *Le complot breton de MCCCCXCII. Documents inédits*, Nantes, 1884, p. 134.

¹¹⁴ Voir le récit dans BOUCHART, A., *Les grandes chroniques de Bretagne*, Rennes, 1886, feuillets 289-290, et LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, p. 277-278*. Ce genre de descente était assez fréquent : les villes du Conquet et de Saint-Mathieu en furent victimes à plusieurs occasions, notamment en 1558.

gneur de Gié, lieutenant général pour le roi en Bretagne, commandait à Claude de Boiséon, capitaine de la ville «de faire munir la dite ville de Morlaix de vivres et de munitions, crainte de surprise de la part des ennemis et de faire bonne garde partout ; faire travailler aux remparts et réparations des défenses où il verra qu'il en sera besoin¹¹⁵». Il ne semble pas ainsi que l'on ait tout à fait négligé la défense du vieux château médiéval. A. Le Grand indique qu'en 1505 «le sieur des Fosseze Capitaine es Ville & Chasteau de Morlaix, receut commandement de la Reyne Anne de fortifier le Chasteau, ce qu'il commença à faire, & y bastir le bastion qui flancque la poterne de Keuleut¹¹⁶». Plutôt que d'un bastion, il devait s'agir d'un ouvrage destiné à recevoir de l'artillerie et suffisamment peu élevé pour échapper aux coups de l'artillerie adverse, ce qui n'était pas le cas des vieilles murailles médiévales du château. Le même auteur indique plus loin¹¹⁷ que, dans les années 1588-1589, le seigneur de Kergariou, gouverneur de Morlaix, «commença à continuer les fortifications de la Realte au Chasteau dudit Morlaix, & fit faire les deux bastions qui regardent vers la ville». Incontestablement on cherchait alors à moderniser les défenses du «vieux château», appelé à jouer un rôle non négligeable lors des guerres de la Ligue.

On sait comment Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, beau-frère d'Henri III, nommé gouverneur de Bretagne en 1582, essaya de profiter des dissensions religieuses au sein du royaume pour se tailler une principauté en Bretagne entre 1589 et 1598, dans un conflit à la fois religieux et politique. Dès 1585, Mercœur commença à comploter et s'assura de la possession de quelques villes comme Morlaix où existait une communauté protestante et dont le gouverneur, Troilus de Mesgouez, était soupçonné d'être lui-même calviniste. Des conjurés s'emparèrent de la ville et du château aux dépens de ce dernier et de son lieutenant, Alexandre de Kergariou. Le roi intervint et ordonna à Mercœur de permettre l'entrée du gouverneur et de son lieutenant dans la ville¹¹⁸. Kergariou en devint gouverneur en 1586¹¹⁹ ; il prit le parti de Mercœur, le chef de la Ligue en

¹¹⁵ MORICE, dom H., TAILLANDIER, C., *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1750-1756, 2 vol., t. I, supplément aux preuves, p. CCXXIX.

¹¹⁶ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, p. 276*.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 280*.

¹¹⁸ Pour une approche des guerres de la Ligue dans la région, consulter : LE GOFF, H., *La Ligue en Basse-Bretagne (1588-1598). Le Trégor au temps de La Fontenelle*, Ploufragan, 1994, p. 199, 243.

¹¹⁹ MORICE, dom H., *Mémoires...*, *op. cit.*, t. III, col. 1482. Il s'agit d'Alexandre de Kergariou, seigneur du Limeur en Ploujean, gouverneur de Morlaix de 1586 à 1592, date à laquelle lui succéda François de Carné, seigneur de Rosampoul en Plougonven. Ce sont donc des «locaux» qui accèdent au poste de gouverneur de Morlaix, comme plus tard les Boiséon, possessionnés dans le Trégor et le Léon. Des listes des capitaines et gouverneurs de Morlaix ont été publiées par LEGUAY, J.-P., «Le Léon...», art. cité, p. 195 et DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix...*, *op. cit.*, p. 72-89.

Bretagne. Celui-ci bénéficiait de l'aide du roi d'Espagne qui lui envoya des troupes tandis que les «royaux», partisans de Henri IV désigné comme roi de France en 1588, ne détenaient en Léon que la place de Brest et le petit château de Kerouzéré en Sibiril. Morlaix était alors une place forte importante, au même titre que Brest, Quimper ou Concarneau : elle abritait une garnison ponctuellement forte de plusieurs dizaines voire centaines d'hommes que renforçait la milice de la ville. Seule une armée bien pourvue en artillerie pouvait la réduire et s'assurer de cette place, stratégique à plus d'un titre. Deux mémoires anonymes adressés au roi d'Espagne en 1591 en témoignent. L'auteur du premier indique : «Seroit aussi necessaire de gaigner par argent le chasteau de Morlaiz et y mettre cent harquebuziers dedans, et ayder de quelque argent aux habitants de lad.ville, pour leur ayder à fortiffier icelle, quilz ont deja commancé. Que sils estoient ung peu secouruz et ayder, ils la rendroient imprenable dans peu de temps et la mer alentour. Cest pour le jourdhuy une des meilleures villes de bretagne et pourroit valloir plus de IIc m livres par chacun an. Et quiconque sera maistre de lad. Ville et chasteau sera maistre du Toreau qui est dans la mer, place imprenable, daultant que lesd. habitans y mettent, tous les mois, ung cappitaine qui est habitant d'icelle et qui a en lad. Ville sa femme et enfens...». Un second rajoute : «Lad. Ville commande a troys Evesches, scavoir, Léon, Treguier et Cornoalle...¹²⁰». Un an plus tard, en 1592, un autre intrigant, Yves Gourmil, ancien greffier de Morlaix, vient dénoncer avec perfidie les ambitions personnelles et les desseins du duc de Mercœur au roi d'Espagne, Philippe II. Il accuse notamment Mercœur de s'être emparé de toutes les places fortes du pays et d'y mettre des hommes à sa dévotion. Ainsi, «il a ceste année faict bastir en la ville de Morlaix... une presque imprenable cytadelle, en laquelle il a voulu mettre le colonel Toullaut, avec son régiment en garnison». Gourmil fait savoir au roi d'Espagne que les Morlaisiens ayant toujours été fidèles à la Ligue, il est manifeste que «Mercure ne vouloict bastir en leur ville telle cytadelle que pour se faire tyran du pays et opprimer leur liberté» et qu'il leur a commandé de s'en défendre, nonobstant les menaces de ce dernier¹²¹.

Dès septembre 1589, après l'assassinat de Henri III, Morlaix se déclara pour la Ligue et un conseil de la Sainte-Union se substitua au corps de ville qui avait été institué à Morlaix en 1561 par Charles IX. Il devait y établir un «véritable gouvernement dictatorial¹²²» dont on conserve un

¹²⁰ CARNÉ, G. de, *Documents sur la Ligue en Bretagne. Correspondance du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, Nantes, 1899, 2 vol., t. I, p. 80, 97.

¹²¹ *Ibid.*, t. I, p. 131-132. Sur les intrigues auprès du roi d'Espagne, consulter LA BORDERIE, A. de, POCQUET, B., *Histoire de Bretagne*, op. cit., t. V, p. 227-230.

¹²² LÉCUREUX, B., «Une ville bretonne sous la dictature d'un gouvernement ligueur : Morlaix en 1589-1590», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 137-155 (p. 143).

«Cahier pour les affaires de la ville» allant du 27 septembre 1589 au 31 juillet 1590¹²³. On y voit, au jour le jour, ses cinquante membres agir en tous domaines, religieux, politique et militaire : la collaboration est étroite entre les édiles municipaux, les gentilshommes et le gouverneur, tous rebelles à l'autorité du roi. Il convenait d'abord d'obliger les Morlaisiens et les gentilshommes des alentours à venir «jurer l'union» pour pouvoir résider en ville ou de vider les lieux car la ville se trouvait en état de siège. Durant des années les Morlaisiens se trouvèrent dans l'obligation de contribuer au guet, à la milice, au logement de gens de guerre et surtout à la fortification de la ville et du château. Le commerce était lourdement taxé, les amendes innombrables, les contributions obligatoires. Ce n'est pas seulement la ville close et le château qui sont mis en état de défense mais les faubourgs : ceux qui habitent dans les pourtours de l'agglomération doivent clore leurs jardins, y creuser des fossés, occulter des portes et des fenêtres, élever des barrières de bois, des guérites où ils doivent faire la garde ainsi qu'aux corps de garde, couper les arbres qui gênent les défenseurs. On lève une compagnie d'arquebusiers de deux cents hommes chargés de veiller sur la ville mais aussi de participer à des opérations extérieures comme les sièges des châteaux de Kerouzeré et de Tonquédec, tenus par des «royaux». Il semble d'ailleurs que les portes, barrières et autres murailles étaient bâties non seulement autour de la ville mais aussi à l'intérieur afin de constituer autant d'îlots de défense en cas d'attaque, contribuant à ralentir la progression d'une armée ennemie. B. Lécureux évoque «une cité coupée du monde extérieur et gouvernée par une équipe de fanatiques¹²⁴».

On comprend d'autant mieux pourquoi les Morlaisiens, après quatre années de ce régime¹²⁵, avaient hâte d'en finir en 1594. Les événements allaient en ce sens, la guerre civile pouvait cesser depuis l'abjuration d'Henri IV en juillet 1593. La populace des campagnes était excédée par le pillage organisé par les garnisons d'un camp ou de l'autre retranchées dans des châteaux, le passage continu des soldats avec son lot de violences et les menaces de descentes opérées par les flottes espagnoles ou anglaises. Ainsi, après une révolte de paysans écrasée par les troupes de la Ligue, les notables du Léon se soumettent à l'autorité de René de

¹²³ Il a été publié par BARTHÉLEMY, A. de, *La chambre du conseil de la Sainte-Union de Morlaix, cayer pour les affaires de la ville*, Nantes, 1887 (initialement paru dans la *Revue historique de l'Ouest* de 1885 à 1887). B. Lécureux y a apporté quelques corrections dans son article, «Une ville bretonne...», art. cité, p. 154-155.

¹²⁴ LÉCUREUX, B., «Une ville bretonne...», art. cité, p. 153.

¹²⁵ On travaille toujours à la fortification du faubourg Saint-Melaine en décembre 1592. «Délibérations des paroissiens de Saint-Melaine relatives à la défense de cette ville contre le maréchal d'Aumont, 1592», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1874, p. 115-117. Quelques extraits des cahiers de la ville relatifs aux défenses du faubourg Saint-Melaine en 1592-1593 ont été conservés. Arch. dép. Finistère, 2 E 1508 k.

Rieux, seigneur de Sourdéac, gouverneur de la place de Brest, le 9 août 1594, et obtiennent le départ des troupes armées de royaux et de ligueurs¹²⁶. Restent à soumettre Morlaix et un contingent d'Espagnols occupés à construire un fort près de Roscanvel, face à Brest. C'est la mission du maréchal d'Aumont, lieutenant général du roi en Bretagne qui, venant de Rennes, fait marche sur Morlaix à la tête d'une armée¹²⁷. Après quelques tractations, les députés de la ville de Morlaix se décident à signer leur capitulation et ouvrent les portes de la cité au maréchal, le 25 août au matin. La ville se rendait mais pas le château où se retranchent, outre les deux cents hommes de la garnison, plus de deux cents autres soldats et des dizaines de réfugiés ligueurs qui avaient fui les maisons de la ville précipitamment. Ils allaient soutenir un siège de quatre semaines. Le maréchal d'Aumont commença par établir une compagnie de mousquetaires dans la tour de Notre-Dame-du-Mur qui surplombait à une centaine de mètres de distance des ouvrages de la citadelle. Ils en furent délogés par les canons de celle-ci. Les habitants supplièrent le maréchal de les déplacer afin d'éviter que la tour ne s'effondre. Une autre pièce d'artillerie fut alors placée sur la tour inachevée de Saint-Mathieu ; par un coup heureux, les canonniers du château la réduisirent aussi au silence. Il semble cependant que la principale batterie royale fut installée sur le Mont-Relais, c'est-à-dire sur les pentes qui dominaient la citadelle au sud¹²⁸. On nous dit qu'elles tentèrent de faire une brèche de ce côté entre les deux bastions qui y défendaient la place et que des assauts infructueux y furent menés ; tout aussi vaine fut une tentative de mine opérée depuis la ville que les assiégés tenaient sous leurs feux. Ceux-ci se battaient d'autant plus ardemment qu'ils attendaient une armée de secours composée de ligueurs, menés par Mercœur lui-même, et d'Espagnols. Les royaux se trouvaient obligés de se fortifier pour résister à cet assaut : ils établirent une circonvallation sur le Mont-Relais, entre le Jarlot et le Queffleuth. Las, les dissensions entre les chefs de l'armée de secours firent qu'elle ne vint pas à la rescousse des assiégés. Mercœur refusa le pillage de la ville au général espagnol qui redoutait en outre que l'on ne

¹²⁶ MORICE, dom H., *Mémoires*, op. cit., t. III, col. 1598-1601.

¹²⁷ Sur le siège de 1594, consulter les : *Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, édités par H. Waquet, Quimper, 1960, p. 149-153 et 161-165 et LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 281-289*. Voir aussi les mémoires de Montmartin insérées dans le supplément aux preuves de MORICE, dom H., TAILLANDIER, C., *Histoire...*, op. cit., p. CCLXXVII-CCCXVI (p. CCC-CCCIII).

¹²⁸ M. André Bellec nous a indiqué avoir vu des traces de ces terrassements vers le n° 11 bis de la rue du Docteur-Lefebvre, sur un replat qui domine le site du château. La parcelle n° 1018 de la section A 2 du cadastre de 1834 y porte le nom de «Park ar C'hastel» (le champ du château. Arch. dép. Finistère, 3 P 152/ 1 et 2, cadastre de Morlaix.

sacrifiât ses hommes dans l'assaut¹²⁹. Avec l'arrivée de renforts anglais pour l'armée royale, la cause était entendue : le gouverneur du château, François de Carné, seigneur de Rosampoul, avait négligé de bien approvisionner la forteresse où sévissait la disette. Le 21 septembre, les assiégés capitulèrent : la place fut livrée avec son artillerie et ses munitions, les chefs furent retenus prisonniers contre rançon et les soldats sortirent avec leur épée seulement. Le maréchal d'Aumont s'empara ainsi de la place ayant soin d'y laisser une bonne garnison sous le commandement de Pierre de Coatinizan, seigneur de Boiséon, nommé gouverneur de la ville tandis que le château de Morlaix était confié à Jacques de Montgomery, seigneur de Corbouzon. Dans les semaines suivantes, le maréchal d'Aumont devait assiéger puis prendre Quimper et le fort bâti à Roscanvel par les Espagnols. Il fit entreprendre la construction d'une citadelle à Quimper et démanteler le fort des Espagnols.

Dans l'article IV de la capitulation des habitants de Morlaix signée le 24 août, les magistrats de la ville demandaient au maréchal d'Aumont : «Que pour le regard du Chasteau de la Ville, iceluy réduit, il sera avisé entre lesdits habitans & nous, lequel sera plus à propos pour le service du Roy & seureté de la Ville, ou de laisser ladite place en son entier, ou de la démolir, enquoy sera pris peine de satisfaire, & rendre contens lesdits habitans, & sera leur avis sur ce pris¹³⁰». On perçoit là toute la difficulté et les tergiversations qu'il pouvait y avoir à maintenir ou à démanteler une forteresse qui, après avoir pendant des années défié le pouvoir royal, lui revenait et pouvait lui permettre de maintenir le pays en son obéissance à condition d'y conserver des troupes en nombre suffisant et de subvenir à leur entretien par des impositions prélevées sur les habitants¹³¹. Il fallait y pourvoir et attendre que le pays soit bien pacifié avant de renoncer au coûteux entretien de cette citadelle. Henri IV devait en outre s'assurer de la fidélité des Morlaisiens qu'il avait amnistiés en garantissant l'interdiction

¹²⁹ Il semble qu'il craignait un possible accord entre Mercœur et d'Aumont pour libérer la Bretagne des contingents d'alliés, Espagnols et Anglais, parfois encombrants et toujours si exigeants. Sur l'intervention anglaise en Bretagne en 1594, consulter notamment FAVÉ, A., «Espagnols et Anglais pendant la Ligue en Bretagne», s.l., s.d., p. 349-355 ; NOLAN, J. S., «English operations around Brest, 1594», *The Mariner's Mirror*, t. LXXXI/3, p. 259-274 ; JONES, M., «Les Anglais à Crozon à la fin du XVI^e siècle : le témoignage des cartes», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXV, 1997, p. 11-35. Ce dernier publie d'intéressants plans du fort de Roscanvel, près de Crozon, levés à la fin du XVI^e siècle.

¹³⁰ L'acte de capitulation est publié par LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, op. cit., p. 286-289*. Il fut confirmé par le roi en avril 1595 avec pour indication : «Monsieur le Mareschal d'Aumont y a pourveu.»

¹³¹ Consulter l'article de DUVAL, M., «La démilitarisation des forteresses au lendemain des guerres de la Ligue (1593-1628)», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 283-305.

du culte protestant dans leur cité, comme s'y était engagé le maréchal d'Aumont lors de leur capitulation, en août 1594. C'est ainsi que, dans l'édit de Nantes, il est précisé dans l'article secret n° 18 : «Ne se fera aucun exercice de ladite Religion ès villes, faux-bourgs, et château de Morlais, suivant l'édit fait sur la réduction de ladite ville, et sera l'Edit de 77 observé au ressort d'icelle, même pour les fiefs, selon l'édit de Nantes¹³²».

Il est certain que le château ne fut pas ruiné et démantelé à l'issue du siège de 1594 comme cela a été fréquemment écrit : d'Aumont y nomma même le seigneur de Corbouzon comme commandant. Ainsi, en février et en décembre 1595, on trouve en garnison à Morlais plus de trois cents soldats royaux¹³³. Par ailleurs, en mars-avril 1595, le maréchal d'Aumont, présent à Morlais, se préoccupe de doter «promptement le chasteau de ceste ville de vivres et de munitions de guerre» et charge le sieur de Kerallec, commandant du fort de Bréhat, d'acheter de l'artillerie, de la poudre, des balles et des armes à Paimpol, notamment aux Anglais¹³⁴. J. Daumesnil indique que, en 1596, on fit de grandes réparations aux murs de la ville pour lesquelles on employa 1 200 charretées de pierres ; l'entretien de la garnison et les fournitures pour ses magasins coûtaient annuellement des milliers de livres. Il rajoute : «En 1603 et 1605, il en coûta encore 2 000 livres ; il y eut garnison dans le château de la ville qui fut réparé à grands frais ; on y dépensa 19 000 livres qui furent prises sur les octrois¹³⁵». Morlais devait être utilisée comme base arrière pour neutraliser et assiéger les garnisons installées par les ligueurs puis les Espagnols dans le fort de Primel en Plougasnou jusqu'à sa reddition définitive en avril 1598¹³⁶. Loin de les démanteler, on paracheva les défenses de la ville et de la citadelle de Morlais tant que les circonstances l'exigèrent. Le roi ne pouvait pas plus prendre le risque de la voir tomber aux mains des Espagnols que d'en confier la garde à la reine d'Angleterre comme celle-ci en émit plusieurs fois le souhait afin de disposer d'une tête de pont sur

¹³² CARLUER, J.-Y., «L'hérétique en Trégor (XVI^e-XX^e siècle)», *Saint-Jean-du-Doigt, des origines à Tanguy Prigent*, actes du colloque (1999), *Kreiz 14*, Brest, 2001, p. 327-341, p. 334.

¹³³ LE GOFF, H., *La Ligue...*, *op. cit.*, p. 152.

¹³⁴ Lettres publiées par LE GOFF, H., *La Ligue...*, *op. cit.*, p. 344-347. (Mention Bibl. nat. France, ms. fr. 22311).

¹³⁵ DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlais*, *op. cit.*, p. 19-20 et 84-85. La précision des informations et les chiffres fournis montrent qu'il les a certainement extraits d'anciens comptes de la ville. On ne retrouve pas de trace de travaux à la citadelle dans les comptes des miseurs de Morlais conservés pour 1605 et 1627 : les seules dépenses concernent le fort du Taureau alors détenu par la municipalité. LE GOUAREGUER, M., *Les procureurs syndics et miseurs de Morlais au XVII^e siècle*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2001, p. 81-82 et 90-91. (Mémoire de maîtrise d'histoire, dactyl.).

¹³⁶ Sur le fort de Primel, consulter LE GOFF, H., *La Ligue...*, *op. cit.*, p. 165-173. Des rebelles devaient encore s'y retrancher en 1616. On fit appel à la milice de Morlais pour les déloger.

le continent¹³⁷. Dès octobre 1594, on vit le maréchal se préoccuper de la «ville & chasteau de Morlaix», écrire aux députés des états de Bretagne et au roi, afin que celui-ci ne la concède pas au général anglais Norris comme place de retraite pour ses troupes mais leur conserve uniquement Paimpol, cité bien moins forte et prospère¹³⁸. Dès la prise de la ville, d'Aumont y avait nommé un gouverneur fidèle, Pierre de Boiséon¹³⁹, et laissé la garde du fort du Taureau à Guillaume du Plessis qui resta en poste jusqu'en 1614, en dépit des récriminations des Morlaisiens¹⁴⁰.

*

* *

C'est précisément au moment où les Morlaisiens se préoccupent de son utilité, si ce n'est de sa destruction, que nous commençons à mieux appréhender la physionomie de cette citadelle. Nous le devons sans doute à un voyageur, François-René Baudot, seigneur du Buisson et d'Aubenay, plus connu sous le nom de Dubuisson-Aubenay, qui nous a laissé une description et une vue perspective de Morlaix vers 1636¹⁴¹. Il indique : «La citadelle est entre la porte du Bourret et celle de St Mathieu, au droit Occident : et est la place des plus avantageuse situation de la province, estant en rocade [?] par dessus la ville sur la croupe d'une montaigne, d'où elle descouvre et bat tout les cantons de la Ville, port, et faux bourgs. Le

¹³⁷ Les Anglais avaient ainsi tenu Brest, presque sans interruption de 1342 à 1397, ce qui avait été extrêmement préjudiciable pour la région. On retrouve les mêmes plaintes au sujet de l'armée anglaise vivant sur le pays aux alentours de Paimpol vers 1594-1595.

¹³⁸ MORICE, dom H., *Mémoires...*, op. cit., t. III, col. 1613-1622. Consulter FAVE, A., «Espagnols et Anglais...», art. cité, p. 349-355.

¹³⁹ Pierre, comte de Boiséon en Lanmeur, seigneur de Coatinisan et de Kerouzéré, fut fait prisonnier lors du siège de Kerouzéré en novembre 1590. Emprisonné à Nantes, dans les geôles de Mercœur, il fut seulement libéré en mai 1592 contre une forte rançon. Son indéfectible fidélité au roi fut récompensée en 1601 où il obtint des lettres de gentilhomme de la chambre ordinaire du roi. Il fut indemnisé pour la destruction de son château de Kerouzéré et resta gouverneur de Morlaix jusqu'en 1613. Son fils et son petit-fils lui succédèrent dans cette charge. Ils bénéficièrent tous trois des faveurs des Morlaisiens. DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 85-87.

¹⁴⁰ BARTHÉLEMY, A. de, *Choix de documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, 1880, p. 248.

¹⁴¹ Bibl. nat. France, nouv. acq. fr., 4375, f° 235 v, 236 r et 236 v ; DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, édité par P. de Berthou et L. Maître, Nantes, 1898 et 1902, 2 vol.. Ces deux éditeurs n'ont cependant pas jugé utile de publier la description de Morlaix, considérant que Dubuisson-Aubenay n'avait pu s'y rendre lors de son voyage en 1636 (introduction, p. XV, XVIII, XXI). Ils indiquent que le plan et la description qui l'accompagne sont dus à un correspondant anonyme de Dubuisson-Aubenay. Si tel était le cas, nous serions tentés d'y reconnaître Albert Le Grand que Dubuisson-Aubenay fréquenta à Nantes, au début de l'année 1637, d'autant plus qu'il y cite Conrad de Salisbury dont nous avons vu plus haut qu'il pourrait s'agir d'une invention de l'hagiographe.

Donjeon (qui est le vieil chasteau) est sans doute bastiment romain : et Conradus Salsburiensis l'appelle Castrum Caesaris ; Il couste d'un corps de logis flanqué de 4 tours, ou l'une desquelles qui regarde vers la ville il y a un puis de bonne eau. De ce chasteau il y avoit une belle gallerie qui conduisoit à la chapelle N. Dame le Meur¹⁴². Le chasteau neuf est pièce pentagone, coustant de 5 bastions ioints ensemble. Ceste place a trois issues, la grande porte, qui regarde au mydi, la poterne de Meur à l'Orient, et la poterne de Kevleut à l'Occident...¹⁴³. On ne peut bien sûr apporter aucun crédit à la datation du château : on a pareillement nommé «tour César» un des ouvrages du château de Brest ou qualifié de romaines les quelques maçonneries du château du Ponthou au XIX^e siècle. La description et le croquis l'accompagnant sont cependant intéressants à plus d'un titre et ont été trop peu exploités¹⁴⁴ (fig. 4). La situation du château est exceptionnelle : il domine la ville, même si il est lui-même dominé au sud par la colline de Keravel-Bélizal (fig. 5). C'est de ce côté qu'il est le plus vulnérable : on y aménagea un «large fossé» que vit encore C.-P. de Robien au milieu du XVIII^e siècle¹⁴⁵ ; il se raccordait à celui de la ville joignant au Jarlot à l'est et devait s'ouvrir sur le versant dominant le Queffleuth, à l'ouest.

Dubuisson-Aubenay évoque le «donjeon» ou «vieil chasteau» ce qui correspond indéniablement au château médiéval. C'est un quadrilatère de quelques dizaines de mètres de côté (40 à 50 mètres ?) flanqué de tours aux angles avec un ou des logis adossés aux courtines : si on se réfère à l'illustration et à son appellation, il pourrait être en mauvais état, voire en ruine en raison du pilonnage d'artillerie dont il fut l'objet en 1594¹⁴⁶. On peut

¹⁴² Il en parle au passé : aurait-elle été détruite lors de la construction du bastion qui surplombait la chapelle ?

¹⁴³ Transcription du docteur Sèvegrand aimablement transmise par M. Tanguy Daniel. À paraître dans une nouvelle édition critique de *l'itinéraire* de Dubuisson-Aubenay par la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.

¹⁴⁴ Cette vue perspective est quasiment notre unique source iconographique sur le château. Elle semble fiable pour le tracé des murailles de la ville, la représentation et les noms de ses portes percées tantôt dans une tour circulaire, un châtelet ou proche d'une tour, la physionomie de la ville avec ses îlots de maisons et ses deux chapelles, ainsi qu'on les retrouve dans les descriptions des livres rentiers de la fin du XVII^e siècle. On conserve une autre vue perspective de Dubuisson-Aubenay représentant le château et la ville de Brest. De facture beaucoup plus soignée, elle a été publiée par KERHERVÉ, J., PERÈS, A.-F., TANGUY, B., *Les biens de la Couronne dans la sénéchaussée de Brest et Saint-Renan d'après le rentier de 1544*, Rennes, 1984, p. 177.

¹⁴⁵ ROBIEN, C.-P. de, *Histoire ancienne et naturelle de la Province de Bretagne*, manuscrit rédigé avant 1756 édité sous le titre *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique* par J.-Y. Veillard, Mayenne, 1975, p. 157. L'auteur figure le château sous la forme de deux buttes, p. 154 et 155 ; Bibl. mun. Rennes, ms. 2436 / 1-7.

¹⁴⁶ Les tours des églises Notre-Dame-du-Mur et Saint-Mathieu firent l'objet d'importants travaux de restauration après les canonnades dont elles avaient été victimes lors du siège de 1594. COUFFON, R., LE BARS, A., *Diocèse de Quimper et de Léon ...*, op. cit., p. 214.

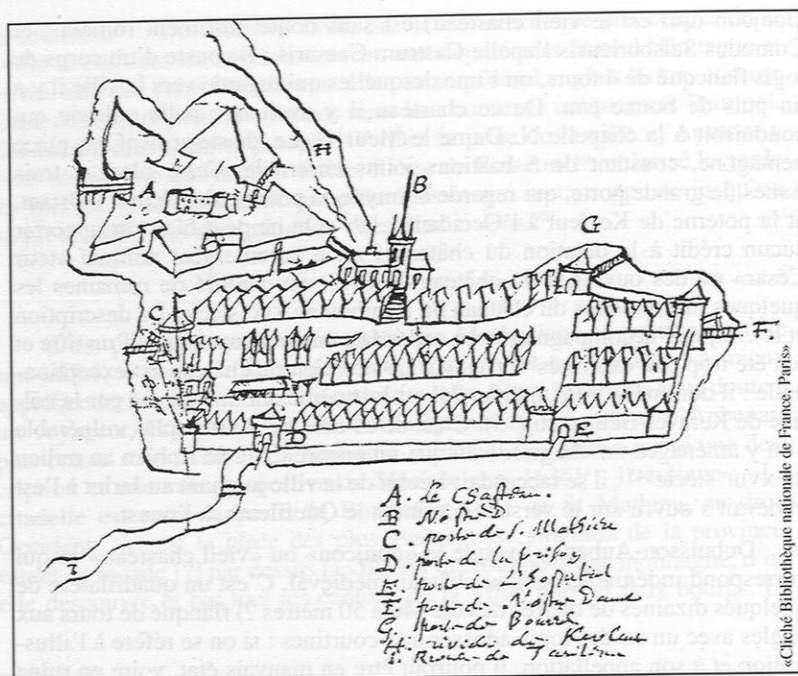


Figure 4. – Vue perspective de Morlaix par Dubuisson-Aubenay, vers 1640, dessin à la plume.

Ce dessin est exceptionnel par la représentation de la citadelle de Morlaix sous la forme d'une enceinte bastionnée pentagonale qui enserrait l'ancien château médiéval et domine la ville close. Les faubourgs n'apparaissent pas.

Bibl. nat., nouv. acq. Fr. 4375, fol. 236.

trouver ce château peu considérable mais il ne faut pas oublier qu'il pourrait ne représenter que le réduit principal, le « donjon », du château médiéval, pourvu d'ouvrages avancés, voire d'une basse-cour disparus lors des travaux du XVI^e siècle. Ainsi, au XV^e siècle, le château de Brest comprenait trois tours reliées par des courtines, celui de Guingamp reconstruit vers 1450, en comprenait quatre reliées par des courtines d'une trentaine de mètres de longueur¹⁴⁷. Ces deux ouvrages, tout comme ceux de Carhaix, Concarneau ou Quimper, défendaient pareillement un des angles de la ville close. Le donjon du vaste château de Châteaulin était un quadrilatère irrégulier d'une quarantaine de mètres de côté, flanqué de tours¹⁴⁸.

¹⁴⁷ COZIC, N., «Le château de Guingamp, quel château ?», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. CIX, 2000, p. 375-402 (p. 390-391).

¹⁴⁸ Consulter le plan dans KERNÉVEZ, P., *Les fortifications du Finistère...*, op. cit., p. 56.

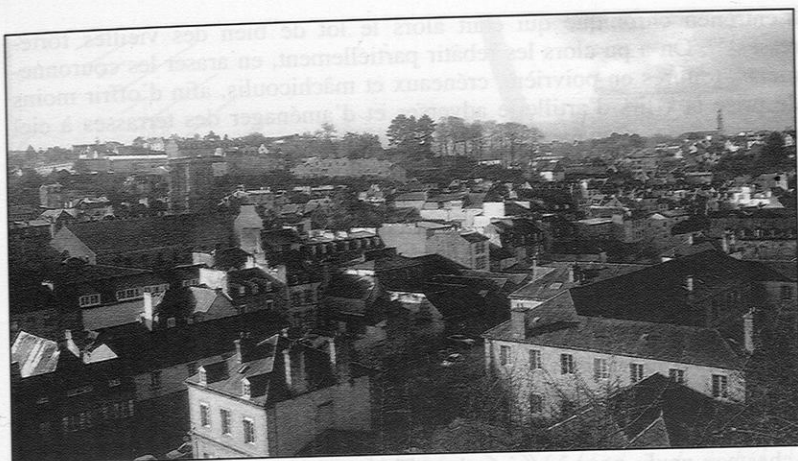


Figure 5. – Le site du château photographié depuis l'est.

Au premier plan, la tour de Saint-Mathieu où les royaux installèrent un canon lors du siège de 1594. Le château domine la ville mais il est lui-même dominé par des versants au sud. À l'arrière plan, le clocher de Saint-Martin.

Le «château neuf» correspond aux travaux entrepris au XVI^e siècle, voire encore au début du XVII^e siècle. C'est un pentagone constitué par cinq bastions reliés par des courtines établis en avant et en contrebas du château médiéval dont ils masquent probablement la base et les fossés d'origine. Ces bastions étaient destinés à servir de terrasse pour l'artillerie, voire à abriter des casemates dans leurs parties basses ; ils permettaient une défense en profondeur des vieilles citadelles et murailles médiévales à partir du XVI^e siècle et supprimaient les angles morts. On peut en avoir une idée en observant le «bastion Sourdéac» du château de Brest¹⁴⁹. C'est l'ouvrage triangulaire d'une cinquantaine de mètres de longueur établi entre 1560 et 1597 en avant du donjon, un ensemble de tours reliées par des courtines, qui constituait le véritable château de Brest au Moyen Âge, tandis que le reste de l'enceinte abritait la ville. Comme à Brest, pourtant place forte de première importance, il est alors possible que certaines des tours du vieux château de Morlaix se soient écroulées en raison du manque

¹⁴⁹ Comme souvent alors, il serait dû aux plans d'un architecte italien, Pietro Fredance, ingénieur chargé des fortifications en Bretagne. Sa construction dura près de quarante ans en raison du manque de crédits. Sur les transformations subies par le château de Brest au XVI^e siècle, consulter : CORVISIER, C., «Le château de Brest. Étude architecturale du donjon», *Monumental*, t. VIII, 1994, p. 22-35 (p. 26-27). Il est d'ailleurs troublant de constater que le capitaine de Brest qui supervisa une partie des travaux fut Jérôme de Carné dont le fils cadet, François de Carné de Rosampoul, était le capitaine de Morlaix lors du siège de 1594.

d'entretien chronique qui était alors le lot de bien des vieilles forteresses¹⁵⁰. On a pu alors les rebâtir partiellement, en araser les couronnements, toitures en poivrière, créneaux et mâchicoulis, afin d'offrir moins de prise aux tirs d'artillerie adverses et d'aménager des terrasses à ciel ouvert bordées d'un parapet percé de canonnières pour l'artillerie. C'est ce qui semble ressortir des rares mentions consacrées au château dans le «cahier de la ville», en 1589-1590. Le 20 octobre 1589 il «a esté advisé que le donjon sera dressé le plus tost que faire se pourra», le 6 novembre «que l'on parachevera a remplir le donjon du petit château et seront payé les oupvriers qui travailleront» et le 10 mai 1590 que «le miseur poyra les oupvriers quy travaillent au château suyvant les billets de M. le gouverneur sur les deniers d'octroi¹⁵¹». Il y est aussi fait état d'une petite garnison soldée par la ville au château et de pièces d'artillerie, dont un canon nommé «fleur dellis».

Il convient avant tout de comparer la taille du «vieux chasteau» et du «chasteau neuf» pour imaginer les efforts et l'argent que purent coûter la «reconstruction» du château de Morlaix au XVI^e siècle et particulièrement entre 1589 et 1594 ou vers 1603-1605¹⁵². Pour ce qui est de l'emprise de ces ouvrages établis en avant du vieux château, nous demeurons dans l'expectative (fig. 6). Il est fort probable que l'essentiel se retrouve aujourd'hui dans cet ensemble de parcelles de 180 mètres sur 140 de grand axe correspondant au parc qui fut aménagé vers 1800 sur l'emplacement du château et qui correspond à la parcelle n° 613, section A 2 du cadastre de 1834, d'une superficie de 1,64 hectare¹⁵³. Toutefois, si on considère quel était l'espace non urbanisé sur ce plan cadastral, il apparaît vraisemblable que des bastions se soient alors étendus au-delà de l'actuelle rue Édouard-

¹⁵⁰ En 1560, Jérôme de Carné indique que les soldats n'y sont plus payés depuis deux ans et que certains ont vendu leurs armes. FLEURY, E., «Monographie du château de Brest», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. III, 1862-1863, p. 1-64 (p. 35).

¹⁵¹ BARTHÉLEMY, A. de, *La chambre du conseil de la Sainte-Union de Morlaix...*, *op. cit.*, p. 19, 26 et 94.

¹⁵² Force est toutefois de reconnaître que nous ignorons si les bastions étaient appareillés de pierre. On réalisa parfois alors, comme devant la porte Notre-Dame de Vannes un éperon de terre, plus tard remplacé par un éperon de pierre. FAUCHERRE, N., PROST, P., CHAZETTE, A., (dir.), *Les fortifications du littoral. La Bretagne sud*, Chauray-Niort, 1998. Lorsque les Espagnols édifièrent un fort à Roscanvel en mars-avril 1594, il ne leur fallut que quelques semaines pour construire une courtine percée d'une porte et précédée d'un fossé que flanquaient deux bastions. Ces retranchements furent complétés et renforcés par des ouvrages en dur dans les mois suivants, *Mémoires du chanoine Jean Moreau*, *op. cit.*, p. 130. À Morlaix, les découvertes de pierres de grand appareil à l'occasion de travaux sous la rue Édouard-Corbière, au sud et à l'est du château, laissent penser qu'il s'agissait d'ouvrages de pierre.

¹⁵³ Arch. dép. Finistère, 3 P 152/ 1 et 2, atlas et états de section de Morlaix. La parcelle se nomme «Les bois intérieurs du château».

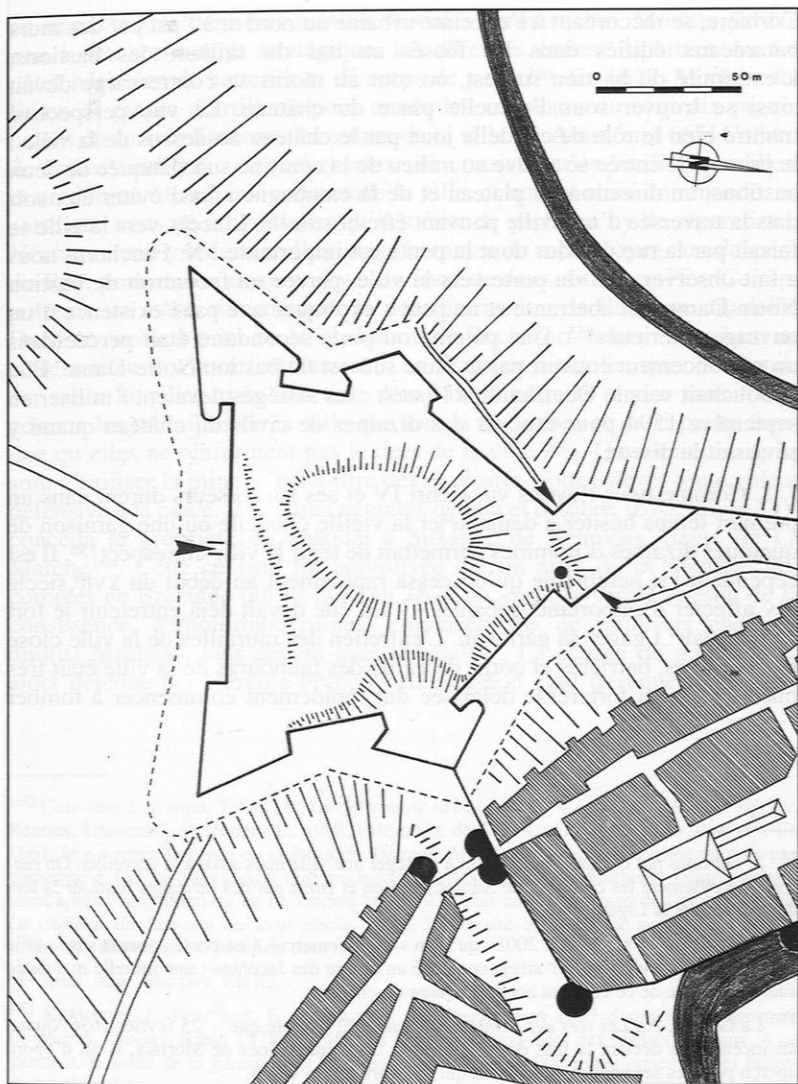


Figure 6. — Restitution hypothétique de l'implantation des ouvrages de la citadelle de Morlaix au début du XVII^e siècle.

Au centre, l'esplanade dénommée «Le château rond», à l'emplacement du château médiéval. Elle est bordée à l'est par un dénivelé de plusieurs mètres et ceinte par les bastions et les courtines d'époque moderne qui viennent se greffer sur l'enceinte de la ville close. Il ne subsiste aucun vestige visible d'ouvrage maçonné, si ce n'est une petite tour, au nord.

Corbière, se raccordant à l'enceinte urbaine au nord et à l'est par des murs batardeaux édifiés dans les fossés au bas du saillant des bastions. L'extrémité du bastion sud-est, ou tout au moins sa contrescarpe devait ainsi se trouver sous l'actuelle place du château. La vue perspective montre bien le rôle de citadelle joué par le château au-dessus de la ville : la principale entrée se trouve au milieu de la courtine sud flanquée de deux bastions, en direction du plateau et de la campagne afin d'éviter aux soldats la traversée d'une ville pouvant être hostile¹⁵⁴. L'accès vers la ville se faisait par la rue du Mur dont la pente est importante : N. Faucherre nous a fait observer que «la porte vers la ville, percée en face droit du bastion Notre-Dame, est aberrante et ne peut s'expliquer que par l'existence d'un ouvrage antérieur»¹⁵⁵. Une poterne ou porte secondaire était percée dans un renforcement couvert par le flanc sud-est du bastion Notre-Dame. Elle débouchait vers le Queffleuth, à l'ouest : les assiégés devaient l'utiliser en septembre 1594 pour évacuer des dizaines de civils du château quand y sévissait la disette.

Comme nous l'avons vu, Henri IV et ses successeurs durent dans un premier temps hésiter à démanteler la vieille citadelle où une garnison de quelques dizaines d'hommes permettait de tenir la ville en respect¹⁵⁶. Il est cependant vraisemblable qu'on cessa rapidement au début du XVII^e siècle d'y affecter d'importants subsides¹⁵⁷. La cité devait déjà entretenir le fort du Taureau et gager sa garnison. L'entretien des murailles de la ville close et des portes, barrières et corps de garde des faubourgs de la ville était très onéreux¹⁵⁸. La forteresse délaissée dut rapidement commencer à tomber

¹⁵⁴ N'oublions pas qu'une citadelle sert à protéger une ville mais aussi à la surveiller. On renforça pareillement les châteaux de Nantes, Clisson et Brest par des ouvrages bastionnés lors des guerres de la Ligue.

¹⁵⁵ Courrier du 18 septembre 2001 ; qu'il en soit ici remercié. Une porte donnant sur la ville apparaît sur l'ex-voto du XVI^e siècle conservé au musée des Jacobins ; une tourelle mal datée subsiste encore de ce côté, au nord du square du château.

¹⁵⁶ LE GRAND, A., *Les vies des saints...*, *op. cit.*, 292*, relate que le 25 février 1636, quand un incendie se déclara la nuit dans le couvent des bénédictines de Morlaix, il fut d'abord aperçu par «les sentinelles du château qui en avertirent la ville».

¹⁵⁷ Dans certains cas, comme pour les forts de Blavet et de l'île Tristan à Douarnenez, le roi ordonna tout d'abord leur démantèlement avant de faire rétablir, pour un temps, les fortifications de ces places. Voir DUVAL, M., «La démilitarisation...», art. cité. Passé 1624, on abandonne la construction des fortifications bastionnées de la Ville-Neuve de Nantes et, après 1629, on cesse de faire des travaux sur l'enceinte de Vannes. FAUCHERRE, N., PROST, P., CHAZETTE, A., (dir.), *Les fortifications du littoral...*, *op. cit.*, p. 29, 59.

¹⁵⁸ Selon DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, *op. cit.*, p. 20, entre 1598 et 1684 : «les réparations des murailles et des ponts coûtèrent à la ville plus de 45 000 livres...».

en ruine¹⁵⁹ : les dernières frondes féodales prenaient fin, Morlaix perdait peu à peu son intérêt stratégique, les défenses étaient reportées sur les côtes hérissées de batteries et de corps de garde¹⁶⁰. En 1622, Morlaix dut livrer 27 pièces d'artillerie pour armer les vaisseaux du roi : dix provenaient du fort du Taureau, les autres de la ville¹⁶¹. Ainsi, en 1665, Colbert de Croissy indique : «lequel chasteau ne consiste qu'en vieilles murailles, et un donjon ruiné, qui commande la ville, et qui est aussi commandé, en sorte que nous ne croyons pas qu'il mérite de garnison ny de réparations. Néanmoins il y a dans icelluy vingt hommes de mortt payez aux despens du Roy, pour raison dequoy il y a un fond de deux mil livres¹⁶²». Ce rapport, ou un autre, dut marquer la démilitarisation de l'antique citadelle. Dans un ouvrage paru en 1672, Jouvin de Rochefort, relate : «Au haut de cette colline il y a un fort chasteau, en façon de citadelle, qui commande sur toute la ville, mais il a esté démy miné pour le rendre sans force, comme les murailles de la ville qui sont si anciennes et de si petite étendue qu'elles ne renferment pas le tiers de la ville¹⁶³». On aurait ainsi pris soin d'utiliser la mine, c'est-à-dire des explosifs, pour enlever toute valeur défensive à la place. Par lettres patentes de mai et octobre 1670, Louis XIV concéda la propriété du château à Suzanne de Beauvais, dame de La Marche¹⁶⁴. Cette cession fut approuvée par un arrêt de la chambre des comptes de Bretagne qui fit faire en 1671 un «procès-verbal et estat de la consistence, démolitions, ruines, emplacements de jardin et chasteau dud(it) Morlaix), tant dehors que dedans¹⁶⁵». La charge de gouverneur, alors détenue par Hercule-François de Boiséon était devenue totalement

¹⁶⁰ Consulter à ce sujet, YSNEL, F., *La défense de la baie de Morlaix aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Rennes, Université de Rennes II, 1988, (Mémoire de D.E.A. d'histoire, dactyl.), p. 53. En 1661, le roi retira la garde du château du Taureau aux Morlaisiens et y nomma un nouveau gouverneur. Cet ouvrage devait être modernisé par les ingénieurs militaires royaux, notamment après l'inspection qu'en fit Vauban en 1689. – Voir aussi l'ouvrage de LÉCULLIER, G., *Le château du Taureau au XVIII^e siècle*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2000. (Mémoire de maîtrise d'histoire, dactyl.).

¹⁶¹ Arch. mun. Morlaix, EE 82.

¹⁶² KERHERVÉ, J., ROUDAUT, F., TANGUY, J., *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*, Brest, 1978, p. 156. Les «mortes-payes» sont des soldats vétérans. À ce moment, la solde de la garnison du Taureau se montait à 10 000 livres prises sur les billots de la ville.

¹⁶³ LE GUENNEC, L., «Un voyage dans le Finistère au XVII^e siècle», *Vieux souvenirs bas-bretons*, Quimper, 1938, p. 55-68, p. 63. L'auteur cite des passages de *Le voyage de France et le voyage d'Italie et de Malthe* par Jouvin de Rochefort, édité en deux volumes à Paris en 1672.

¹⁶⁴ Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1801, f° 583 r° et v°. LE CLEC'H, M., *Bretagne d'hier. Morlaix*, Plourin-lès-Morlaix, 1988-2001, 4 vol., t. II, p. 109, indique un autre nom, celui d'Hélène Dubouays, dame Duvigneau.

¹⁶⁵ Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1801, f° 584 v°.

honorifique ; en 1676, il portait le titre de «gouverneur pour le roi des ville et chasteau de Morlaix et pays circonvoisins¹⁶⁶».

Les arpenteurs qui procèdent à la réformation du domaine de Morlaix en 1678-1679 mentionnent «les ruines du chasteau duquel paroissent encore des restes de quelques bastions et courtinnes et de vieilles murailles...» et relèvent à l'arrière des maisons de la rue des Nobles «les issües et douffves du chasteau¹⁶⁷». Ce dernier est alors la propriété de Suzanne de Beauvais, dame de la Marche, qui déclare en octobre 1679 : «le chasteau de ceste ville avecq ses bastions, portes, murailles ceintures, emplacements de maisons et logements, le tout ruiné, contenant dedans deux centz trante corde de priseur de vingt et quatre pieds de long chaque corde, une issue et place d'arme au devant dudit chasteau de l'orient, depuis le chemin conduisant au Spernen depuis ladite place jusques la porte continuant d'auprès de la porte Saint-Yves pour monter audit chasteau, contenant cent soixante et six cordes compris lesdites douves, et emplacement du bas de la place d'armes, tirant vers l'occident...¹⁶⁸». Avec ses deux cent trente cordes, la citadelle a une superficie d'environ 1,4 hectares sans les fossés alors que la ville close a une étendue de 342 cordes 1/4 soit un peu plus de 2,1 hectares. La muraille de la citadelle est longue de quatre-vingt cordes, soit environ 630 mètres entre la courtine surplombant la porte Saint-Yves et celle de Notre-Dame-du-Mur «compris les faces des bastions, orillons et courtinnes, les fossés non compris...¹⁶⁹», donc sans les murailles donnant sur la ville ni les fossés.

Les ruines, et sans doute la place d'armes mentionnée en 1679, servaient en 1692 au tir du papegault, exercice militaire qui consistait pour des habitants d'une ville à abattre à l'arbalète ou à l'arquebuse un oiseau de fer. C'est le sort de bien des forteresses en ruine dès le xv^e siècle : le «petit château» de Concarneau est ainsi utilisé dès le début du xv^e siècle comme parc pour l'artillerie et terrain d'exercice ; les fossés de celui de Carhaix sont fréquentés par les prostituées de la ville. En 1734, après l'incendie survenu à l'hôpital de Morlaix, la communauté de ville décida de son transfert sur les berges du Queffleuth. Les édiles achetèrent le terrain du château à Dubouays de La Bégassière et Gouryo de Pommery et en

¹⁶⁶ «Documents inédits : lettre de Louis XIV», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIX, 1892, p. 289-291, p. 291. En 1675, les Morlaisiens purent craindre une descente des paysans du Poher sur la ville à l'occasion de la révolte du Papier timbré.

¹⁶⁷ Arch. dép. Finistère, A 19, extraits des registres de la réformation du domaine de Morlaix et de Lanmeur, f^o 10 r^o. Ce registre est une copie partielle des registres de réformation conservés aux Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1801 à 1809.

¹⁶⁸ Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1801, f^o 581 v^o.

¹⁶⁹ *Ibid.*, B 688, procès verbal du mesurage de la ville close de Morlaix, juillet 1678, f^o 2 r.

firent cession à l'hôpital en échange de l'emplacement de l'hôpital incendié où fut aménagée la place de Viarmes. Les «matereaux provenantz de la demollition du Chasteau» servirent alors pour la construction des bâtiments de l'hôpital¹⁷⁰. C.-P. de Robien en représente encore des vestiges, une grosse butte et un pan de mur percé d'une porte, avant 1756¹⁷¹. En 1790, lors de la fête de la Fédération, on plaça une batterie de canons sur «les décombres du donjon du château»¹⁷².

Le «Plan géométrique de la ville de Morlaix, des faubourgs et du port» établi par l'ingénieur du roi Besnard en 1782¹⁷³ présente l'«ancien château ruiné» sous la forme de quatre éminences circulaires où l'on a cru pouvoir reconnaître des tours (fig. 7). Au sud-ouest apparaît une structure en forme d'as de pique que l'on pourrait identifier avec le bastion à orillons¹⁷⁴ qui flanquait à l'ouest l'entrée et la courtine sud du château, comme il apparaît sur la vue perspective de Dubuisson-Aubenay. Les pourtours de l'ancienne forteresse sont occupés par des jardins à la française, notamment au nord où celui de «M. Chaperon» affecte un tracé triangulaire pouvant faire lui aussi penser à celui du bastion établi au-dessus de la collégiale du Mur¹⁷⁵. On remarque bien l'emplacement des fossés qui viennent se greffer à l'est à celui de la ville close au-dessus de la porte Saint-Yves face à laquelle se devine encore une des tours de l'enceinte du

¹⁷⁰ Arch. mun. Morlaix, GG 152, f° 1 v°, 2 r°.

¹⁷¹ ROBIEN, C.-P. de, *Description historique...*, op. cit., plan p. 154, et vue perspective p. 155.

¹⁷² Arch. dép. Finistère, 34 J 35, f° 545 v°.

¹⁷³ Une copie conforme en couleur de ce plan fut réalisée en 1874 par R. Nédelec. Elle a été publiée en noir et blanc en 1983 par les éditions du Dossen. Nous ne sommes pas parvenu à savoir dans quel dépôt d'archives se trouve l'original de 1782. Le plan de 1874 et une autre copie de 1822 par Perrennes sont conservés aux Archives municipales de Morlaix. Selon DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 19-20, un plan de Morlaix fut levé à la fin du XVI^e siècle par l'architecte Bernardic et un autre vers l'été 1636 sous la conduite d'Albert Le Grand ; Hervé Bourriquen, maître peintre et verrier de Morlaix, y travailla. Aucun des deux ne nous est parvenu. LAHELLEC, P., *Approche de la vie...*, op. cit., p. 162, indique que Albert Le Grand souhaitait inclure des plans de villes dans la seconde édition de *La vie des saints*, notamment ceux de Morlaix et de Nantes, mais qu'il décéda avant que celle-ci ne vît le jour. Il est possible que la vue perspective de Dubuisson-Aubenay corresponde à une ébauche de ce travail.

¹⁷⁴ Un orillon est un massif de plan circulaire ou carré qui prolonge la face d'un bastion et couvre ses batteries de flanc lorsque celles-ci pouvaient être atteintes par des tirs directs provenant d'un relief commandant une place, ce qui est le cas à Morlaix où ce bastion sud-ouest est dominé au sud par l'éminence où l'on a construit des bâtiments de l'hôpital. FAUCHERRE, N., *Places fortes, bastion du pouvoir*, Paris, 1986, p. 20.

¹⁷⁵ Il a été repéré par CASTEL, Y.-P., *Notre-Dame du Mur retrouvée*, Morlaix, 1988, p. 9. Cette parcelle est dénommée «Le jardin du château» et comprend un bâtiment appelé «Le pavillon du château» sur le cadastre de 1834. Arch. dép. Finistère, 3 P 152/ 1 et 2, cadastre de Morlaix.

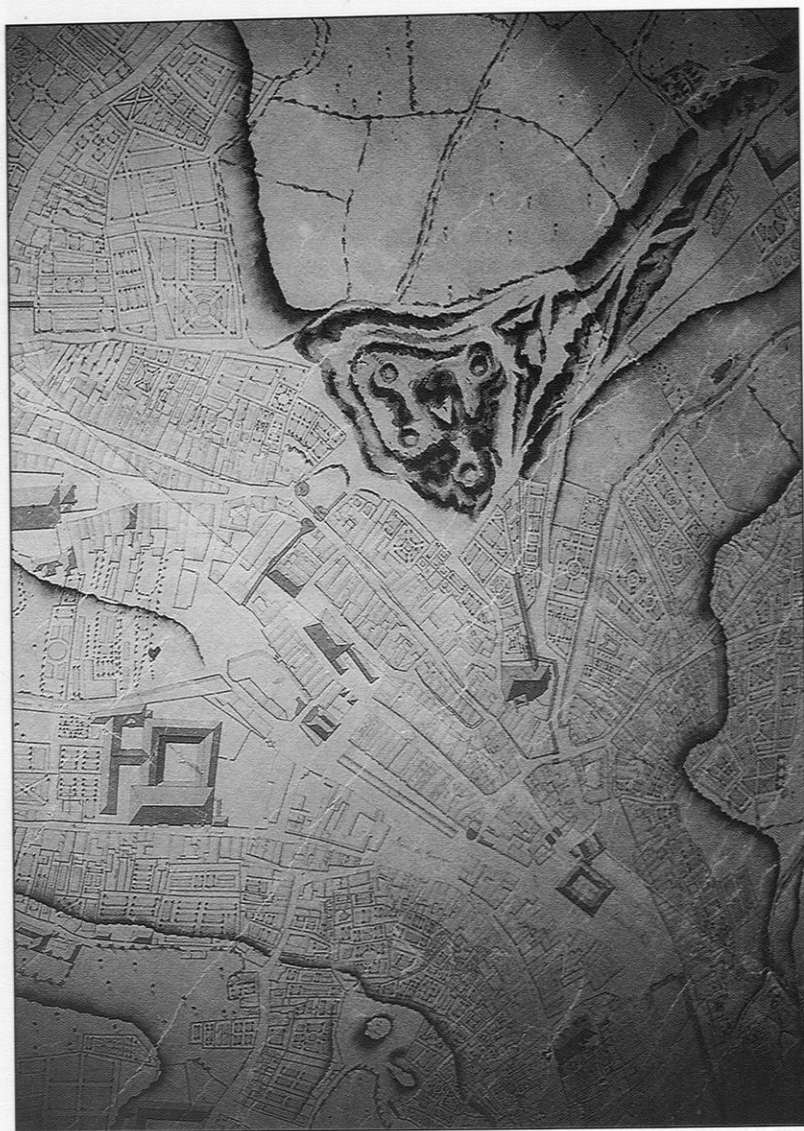


Figure 7. – Copie du plan de Morlaix par Besnard en 1782.

Le château apparaît sous la forme de vallonements de terrains, assez difficilement interprétables, cernés de jardins. La ville close conserve encore une partie de ses portes et de ses murailles, ses deux chapelles, les halles et l'auditoire désormais disparus.

Collection et cliché Bibliothèque municipale de Morlaix.

faubourg Saint-Mathieu¹⁷⁶. Une copie de ce plan fut réalisée en 1822 et fait apparaître de nombreux bouleversements au niveau des ruines du château. Vers 1800, on entreprit le nivellement des décombres du château pour donner du travail à une populace nécessiteuse¹⁷⁷. Afin d'y aménager un jardin à l'anglaise, on y planta des milliers d'arbres et on clôtura le tout, construisant une maison de garde à l'entrée de ce parc aménagé en promenade. On voit ainsi apparaître sur un plan de 1822, à l'emplacement de l'ancien château, une structure trapézoïdale cantonnée de quatre cercles aux angles qu'il convient de ne pas confondre avec le tracé du château *stricto sensu*¹⁷⁸. Il est en effet vraisemblable qu'on utilisa une partie des décombres pour combler les fossés, qu'on récupéra les plus belles pierres et qu'on nivela partiellement les bastions¹⁷⁹. Par contre, il semble certain, compte tenu de la topographie actuelle des lieux, qu'on aménagea la terrasse du château médiéval sous la forme d'un belvédère ovalaire d'une cinquantaine de mètres de diamètre, à quelques mètres au-dessus des allées basses¹⁸⁰. On respecta aussi le tracé du bastion sud-ouest qui subsiste encore de nos jours sous la forme d'une esplanade que contourne la rue du château, à l'extrémité ouest de la propriété du docteur Cléac'h¹⁸¹.

Cette promenade initialement ouverte aux Morlaisiens qui avaient contribué financièrement à son aménagement fut ensuite réservée aux hospitalisés. En 1832, l'hôpital proposa de la vendre à la ville mais les élus

¹⁷⁶ Les portes et les tours subsistantes devaient disparaître peu après, la dernière, celle de Saint-Yves en 1786, tout comme la collégiale du Mur dont le clocher s'effondra en 1806. Quelques vestiges des enceintes des faubourgs apparaissent encore sur ce plan vers le Créou, la place du Marchallac'h et Traoulen.

¹⁷⁷ LE GALL, O., «Le château de Morlaix», *Bibliothèque bretonne, collection de pièces inédites ou peu connues concernant l'histoire, l'archéologie et la littérature de l'ancienne province de Bretagne...*, 1851, 2 vol., t. I, p. 129-134 (p. 131).

¹⁷⁸ Consulter la reproduction par LE CLEC'H, M., *Bretagne...*, op. cit., t. II, p. 108. Le diamètre des tours atteindrait une vingtaine de mètres.

¹⁷⁹ Vers 1794, J. Cambry indique encore : «Aucun monument ne m'a frappé dans cette ville. On ne peut appeler antiques les ruines du château, des murs et des portes anciennes dont on voit encore des débris.» CAMBRY, J., *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, éd. D. Guillou-Buzit, Quimper, 1999, p. 24. J.-F. Brousmiche est bien laconique une trentaine d'années plus tard : «Il n'existe plus rien qui témoigne de l'existence de Morlaix comme place forte. Son château est totalement anéanti, et l'on n'aperçoit que de faibles traces des murailles qui durent enceindre la ville.» BROUSMICHE, J.-F., *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, 1977, 2 vol., t. I, p. 127.

¹⁸⁰ Il correspond très certainement à cette grosse butte que l'on aperçoit sur les deux vues de Morlaix reproduites dans l'ouvrage de ROBIEN, C.-P. de, *Description historique...*, op. cit., p. 154-155. MM. André Bellec et Hervé Laizet nous ont indiqué que cette esplanade, où s'élève aujourd'hui la maison du directeur de l'hôpital, se nommait autrefois le «château rond».

¹⁸¹ Observations du 20 décembre 2001 dans la propriété de M. et Mme Jean-Jacques Cléac'h et la maison de fonction du directeur de l'hôpital, M. Jacquet, occupée par Mme Moysan. Qu'ils soient ici remerciés pour leur accueil.

invoquèrent des dépenses importantes et refusèrent l'achat, trouvant prétexte des travaux à entreprendre pour l'hôtel de ville, l'abattoir et l'hôpital et ne voyant dans cette promenade qu'un «objet de pur agrément» dont l'achat «serait peu apprécié de la majorité des habitants¹⁸²». Elle fut donc acquise en 1834 par un propriétaire privé¹⁸³ et changea plusieurs fois de mains ensuite. En 1836, on envisagea encore d'édifier un collège sur l'emplacement du château où, suivant le rapport d'une commission municipale, on ne voyait plus que «des ouvertures dégradées, de longs souterrains dont l'entrée est obstruée par des décombres, des fondis que l'on entend résonner sous les pieds en frappant le sol, une voûte en pierre de taille en forme de poudrière, qui brave les siècles...¹⁸⁴». Une publicité pour sa vente en 1866 mentionne : «sous le sol d'une partie de ce terrain, d'anciennes fondations du château de Morlaix construites en très belles pierres de taille toutes façonnées et en excellent moellons dont l'extraction, déjà commencée, est facile¹⁸⁵». Tragique destin du monument auquel la ville devait sa fondation, qu'elle ne sut pas préserver et qui était depuis longtemps devenu une carrière de pierre !

Le château n'intéressait alors que quelques érudits comme Aymar de Blois de La Calande qui en fit un plan et une élévation que publia l'historien de la Bretagne Arthur de La Borderie en 1886¹⁸⁶ (fig. 8). Il représente un château trapézoïdal de plus de 80 mètres de côté dont trois des angles sont flanqués par une tour circulaire et le quatrième par deux tours de moindre diamètre encadrant l'entrée. Assurément, la datation proposée pour ces deux ouvrages pose problème tout comme l'échelle du plan qui est en toises : elle confère un diamètre de 26 mètres à la tour que l'auteur nomme le donjon, ce qui est inconcevable ; il convient sans doute de la réduire de moitié. Ce plan, quoique devant être observé avec une certaine circonspection, est l'œuvre d'un érudit autorisé¹⁸⁷ qui annota le manuscrit de Daumesnil, rédigea une généalogie des vicomtes de Léon pour Levot et

¹⁸² Arch. mun. Morlaix, registre des délibérations de 1832, 27 juin, f° 11 v°. Le choléra devait s'abattre sur la ville le mois suivant.

¹⁸³ LE CLEC'H, M., *Bretagne...*, op. cit., t. II, p. 109. Il s'agit de M. de Kergariou, de Ploubezre.

¹⁸⁴ Cité par A. Allier dans l'ouvrage de DAUMESNIL, J., *Histoire de Morlaix*, op. cit., p. 217. Cette indication nous a été fournie par André Bellec ; qu'il en soit ici remercié.

¹⁸⁵ Cité par LE CLEC'H, M., *Bretagne...*, op. cit., t. II, p. 109, avec pour mention : *Journal de Morlaix*, 25 août 1866.

¹⁸⁶ LA BORDERIE, A. de, «Les monuments de l'architecture militaire du Moyen Âge en Bretagne», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3^e série, t. V, 1886, p. 149-197 et planches.

¹⁸⁷ Consulter sa biographie dans LEVOT, P., *Biographie bretonne. Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom*, Paris, 1850-1857, 2 vol., t. II, p. 289-291. Il vécut de 1760 à 1852 ; son fils porta le même nom que lui.

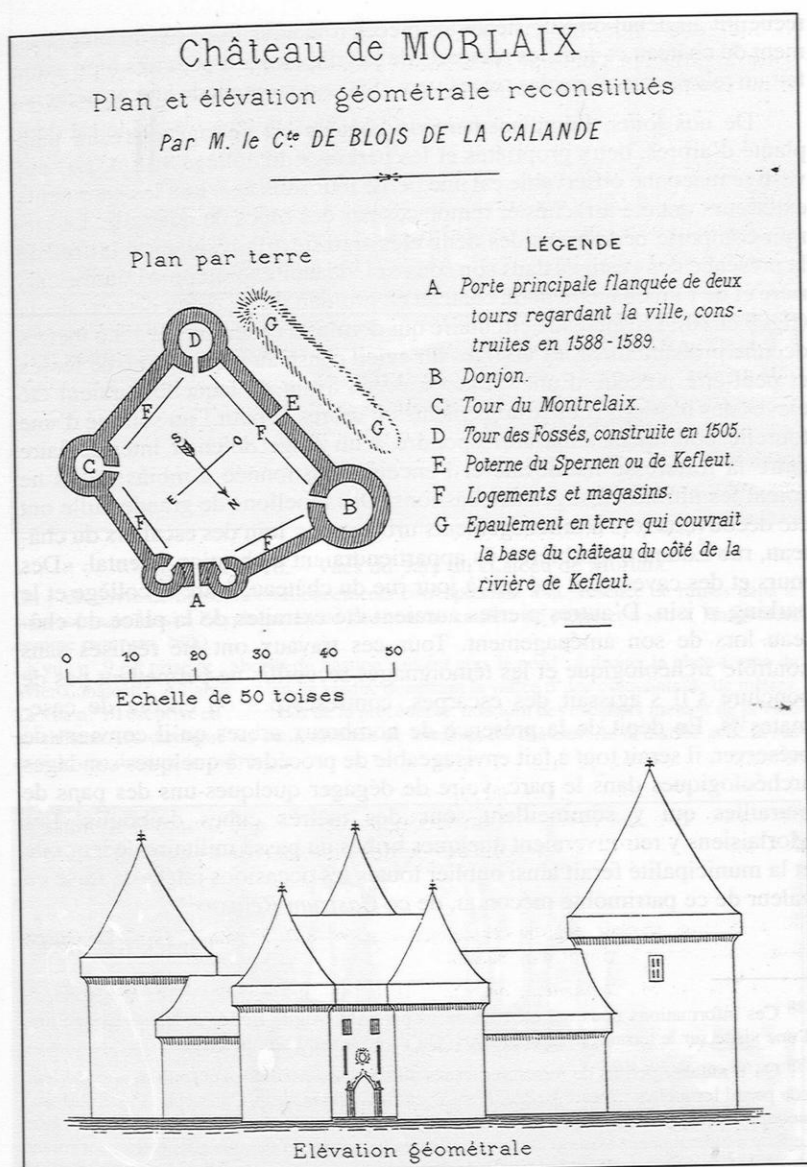


Figure 8. — Plan et élévation du château par Aymar de Blois de La Calande.
Ce relevé est sujet à caution : l'échelle est fautive, on ne dispose d'aucune description ancienne du château médiéval.

Publié par Arthur de La Borderie dans le bulletin de l'Association Bretonne en 1886.

recueilli au début du XIX^e siècle les pièces romaines trouvées à l'emplacement du château et dans les remparts de la ville close. Il peut très bien avoir fait un relevé sommaire des ruines vers 1800, au moment de leur arasement.

De nos jours, l'emplacement du château est partagé entre un parc planté d'arbres, deux propriétés et les parkings du collège voisin. Le seul vestige maçonné observable est une petite tour sans âge dont les parements extérieurs ont été arrachés et remplacés par des blocs de quartzite. Le terrain comporte néanmoins des dénivelés significatifs résultant à la fois de la présence des vestiges dans son sous-sol, de leur exploitation comme carrière et de l'aménagement du château en promenade au début du XIX^e siècle (fig. 9 et 10). L'esplanade circulaire qui domine l'ensemble de 5 à 6 mètres occulte probablement les vestiges du «vieil chasteau» jadis cerné de fossés et peut-être précédé d'une fausse-braie en avant de laquelle auraient été élevés des bastions. Les festons plantés d'arbres et pour l'un sommé d'une tourelle pourraient ainsi correspondre à un étage défensif intermédiaire entre la forteresse médiévale et l'enceinte bastionnée à moins qu'ils ne soient les ultimes vestiges des bastions. Des moellons de grande taille ont été découverts lors d'aménagements urbains non loin des escaliers du château, rue Édouard-Corbière : ils appartiendraient au bastion oriental. «Des murs et des caves» ont été mis à jour rue du château, entre le collège et le parking voisin. D'autres pierres auraient été extraites de la place du château lors de son aménagement. Tous ces travaux ont été réalisés sans contrôle archéologique et les témoignages recueillis ne permettent pas de conclure s'il s'agissait des escarpes, contrescarpes ou encore de casemates¹⁸⁸. En dépit de la présence de nombreux arbres qu'il convient de préserver, il serait tout à fait envisageable de procéder à quelques sondages archéologiques dans le parc, voire de dégager quelques-uns des pans de murailles qui y sommeillent sous des mètres cubes d'éboulis. Les Morlaisiens y retrouveraient quelques bribes du passé militaire de leur cité et la municipalité ferait ainsi oublier toutes les occasions ratées de mise en valeur de ce patrimoine méconnu, de ce *Castrum Relaxus*¹⁸⁹.

Patrick KERNÉVEZ

¹⁸⁸ Ces informations nous ont été transmises par MM. André Bellec et Hervé Laizet, lors d'une visite sur le terrain, le 22 août 2001. Qu'ils en soient ici remerciés.

¹⁸⁹ Qu'il me soit permis de remercier ici les nombreuses personnes qui m'ont apporté leur aide parmi lesquelles : André Bellec, Jean-Yves Besselièvre, Jean-Christophe Cassard, Jean-Jacques Cléac'h, Nicolas Faucherre, Michael Jones, Michel Le Goffic et Guy Travel. Robert Le Roy a amicalement assumé la transcription et la traduction de plusieurs actes concernant Morlaix. Bernard Tanguy et Tanguy Daniel ont aimablement accepté de relire notre manuscrit et nous ont fait profité de leurs remarques. J'ai en outre bénéficié à Morlaix de l'aide et des conseils apportés par Gaëlle Clech, médiatrice du patrimoine, Hervé Laizet, président de l'Office du Tourisme, Patrick Jourdan, conservateur du musée des Jacobins, Jean-Marc Bouvet, assistant de conservation de la Bibliothèque du patrimoine écrit et des personnes du bureau d'étude des services techniques de la ville.



Figures 9 et 10. – Vues du parc du château de Morlaix.

On y découvre de nombreux vallonnements correspondant à la présence de ruines dans le sous-sol mais aussi à l'exploitation du site comme carrière de pierre et à son aménagement comme parc vers 1800.

La vue n° 9 est prise des abords du bastion sud-est vers le nord : à droite, la plate-forme du «vieux château». À l'arrière plan, le viaduc dominant la vallée d'une cinquantaine de mètres. La vue n° 10 est prise en contrebas de la précédente, non loin des escaliers menant de la ville au château. On distingue les deux niveaux de terrasses du château : le dénivelé avec la rue excède une dizaine de mètres.



RÉSUMÉ

Morlaix, l'ancien *Mons Relaxus*, le «mont délaissé», occupe une position remarquable au fond d'un estuaire. Sa position de carrefour lui a valu d'être doté d'un château dès le XI^e siècle, au plus tard. La bourgade a vu sa population croître à la suite de la fondation de trois prieurés par ses seigneurs, les vicomtes de Léon, aux XI^e et XII^e siècles. La cité, devenue ducale, a été dotée de murailles, peut-être dès le XIII^e siècle. Aux XIV^e et XV^e siècles, elle fut un véritable pion dans la contiguë politique de bascule menée par les ducs de Bretagne, qui cherchaient à préserver leur indépendance, entre France et Angleterre. La ville et le château ont connu plusieurs sièges relatés par des chroniqueurs, comme en 1187 et 1342. Sa position, sur la côte nord de la Bretagne, lui a aussi valu l'attention des Anglais, soucieux de contrôler cette tête de pont lors de conflits avec le roi de France : ils purent y établir ponctuellement une garnison, comme en 1372 et 1489 ou la mettre à sac comme en 1522. Plus tard, la vieille forteresse médiévale, transformée en citadelle par les ligueurs, devait encore connaître un siège en 1594, avant de tomber en ruine et dans l'oubli. On a peine de nos jours à imaginer le tracé des différents ouvrages, disparus sous la pioche des démolisseurs et occultés par les réaménagements urbains : on y retrouverait sans trop de peine les vestiges du *castrum* médiéval, peut-être élevé sur l'emplacement d'un fortin romain, et des fondements de fortifications bastionnées antérieures à Vauban.